



A.P.Y.



LA ROCHE SUR YON

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL



REUNIONS MENSUELLES

**SALON DES
COLLECTIONNEURS
en janvier**

N° I.S.S.N.= 1762-035X

N° 154 – SEPT. 2017

N° Siret : 786 448 613 00038 – Code APE : 9499Z

**Association (loi 1901) fondée en 1943, fédérée sous le n° 234 XV ,
rattachée au Groupement Philatélique du Centre Ouest.**

- le premier dimanche du mois pour les adultes
- le dernier dimanche du mois pour les jeunes

Alain BONNEAU
Pierre PRUD'HOMME
Pierre PRUD'HOMME
Pierre PRUD'HOMME
Francis GRANGIENS
Danielle CLERC

téliques

la carte d'adhérent

Mathilde CHABOT

Amédée DUPOND & Pierre BARBIER

- ⇒ des échanges, des mini-bourses avec d'autres associations philatéliques,
- ⇒ des réponses à vos interrogations,
- ⇒ des conférences avec vidéo-projection de documents,
- ⇒ des milliers d'enveloppes mises à disposition pour études,
- ⇒ une aide à la réalisation de collections pour exposer,
- ⇒ du matériel informatique, ...



BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 154

Septembre 2017

4	Editorial	Philippe MARTON
5-6	Revue de presse	le Bureau
7	Vie de l'Amicale	Philippe MARTON
8 – 10	Pour une poignée de dollars	François COET
11 - 18	Alsace Sélestat - Strasbourg	D. LAPORTE / J-P. HURTAUD
19 - 29	Le préfet Grille	Francis GRANGIENS
30 - 32	Les préfets de la Vendée	Francis GRANGIENS
33 - 35	Oscar Roty	Denis MARECHAL
36 - 49	Les Belges en Antarctique	Philippe MARTON
50 - 52	PAP Réponse ; UNADEV	Jean-Marie LETERME
53	Trop fort	Philippe MARTON
54 - 57	Articles parus dans le bulletin	Jean-Marie LETERME
58	Nouveauté à La Poste	Philippe MARTON

Directeur de la publication : Philippe Marton

Coordinateur à la rédaction et la mise en page : Francis Grangiens

Comité de rédaction : Francis Grangiens et Philippe Marton aidés par Michel Audureau

Diffusion – Informatique : Mathilde Chabot

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite
Sauf autorisation écrite du Conseil de l'A.P.Y. Dépôt légal n° 1762-035X

Editorial

Toujours prêt à l'heure, ce bulletin est encore une réussite. Quelques adhérents nous ayant fourni des écrits, nous pouvons tenir le rythme de 60 pages tous les trimestres : belle réussite, merci à tous.

La France a l'honneur d'organiser les "Jeux Olympiques 2024" et un timbre a été émis par La Poste pour soutenir cette initiative (vente le 15 mai 2017). Le jour de l'attribution définitive à LIMA (Pérou), le jeudi 14 septembre 2017, La Poste surcharge 10.000 feuilles du 1^{er} tirage. La vente se fait en feuille de 24 timbres indivisible, à Boulazac, au Musée de La Poste et au CARRÉ d'ENCRE du 14 au 30 septembre 2017.

Tout est très bien mais, le vendredi 15 septembre, en milieu de matinée, au CARRÉ d'ENCRE, il n'y avait plus rien à vendre. Espérons que le stock à Boulazac est conséquent si non, encore une opération qui ne profitera pas à tous les collectionneurs.

En octobre, se tient le Congrès du GPCO, moment de grand bouleversement. En effet, Jean-François DURANCEAU abandonne ses fonctions de Président. L'ensemble du Bureau va être renouvelé. Souhaitons beaucoup de réussite à cette nouvelle équipe.

La fin de l'année est en vue, notre prochain grand rendez-vous est l'Assemblée Générale le 10 décembre 2017. Réservez déjà votre journée pour la réunion et le repas qui permet à toutes et à tous de se retrouver pour échanger dans la bonne humeur.

Je suis obligé de m'absenter quelque temps, nous nous retrouverons en décembre pour notre prochain bulletin.

Le Président : Philippe MARTON

Un peu d'humour dans ce monde de brutes.



Ouest France 07-07-2017

La Roche agglomération

Club de basket : plus de vingt ans sur les parquets

Venansault — Depuis le 27 juillet 1996, il est possible de jouer au basket à Venansault.

Retour sur l'histoire du club qui n'a cessé de grandir.

L'histoire

Le club de basket a été créé le 27 juillet 1996 par une poignée de passionnés. Jean-Marie Leterme a été le président de ce premier bureau entouré d'Anne-Marie Doucet, Sylvie Drappier, Maryvonne Petit, Claude Chauvet, André Couton et Jean-Pierre Morin, Denis René notamment. La municipalité s'était chargée de mettre la salle aux normes.

Cette création est intervenue alors que les enfants et adultes, amateurs de basket, étaient obligés d'aller jouer dans les communes avoisinantes. « **Des personnes pratiquant le basket dans leurs communes d'origine ont emménagé à Venansault**, explique Claude Chauvet. **Je ne sais plus qui en a eu l'idée, mais on a eu envie de pratiquer ce sport ici.** »

« **Qu'est-ce qu'on s'amusait !** »

Une novice à l'époque, Dany René, avoue : « **Nous ne savions pas jouer, mais qu'est-ce qu'on s'amusait !** » Avec des néophytes et des joueurs amateurs, le club a démarré avec une petite trentaine de personnes. Dès la première assemblée générale,



De gauche à droite au 2^e rang : Anne-Marie Doucet, André Couton, Denis René, Claude Chauvet, Jean-Pierre Morin, une habitante de La Genétouze. Au 1^{er} rang, un membre du comité départemental, Sylvie Drappier, Jean-Marie Leterme, Maryvonne Petit.



à l'issue de la première année, 50 joueurs étaient déjà inscrits. Puis, les premiers matches de championnat ont été joués en janvier 1997.

Jean-Marie Leterme, expliquait alors que « **c'était un besoin à Venansault. Nos objectifs étaient que chaque jeune trouve une place dans le club, d'avoir une équipe senior et de toucher le public féminin. Tout cela avec les valeurs essentielles de l'esprit d'équipe** ». Jean-Marie Leterme a assuré la présidence les deux premières années, avec 20 puis

50 adhérents. Maryvonne Petit a pris la suite durant sept ans, puis Thierry Aubin pendant deux ans et Jocelyne Terrien, trois ans. « **Le fait qui m'a le plus marqué fut l'organisation des quarts de finale de la coupe et du challenge de Vendée en 2009, indique Jocelyne Terrien. Cela a représenté quatre matchs en deux jours avec environ 80 joueurs, plus de 400 spectateurs, tout cela grâce à une vingtaine de bénévoles.** »

Enfin, Thierry Guilloteau a été président du club durant six ans. Au plus

fort des années, les effectifs sont montés jusqu'à 148 adhérents. Ils se stabilisent désormais à une centaine de joueurs. « **Un entraîneur salarié a permis de proposer deux entraînements par semaine, cela durant une dizaine d'années, grâce à l'aide des sponsors. Le club a rapidement mis en place un tournoi pour les plus jeunes. C'est devenu un événement incontournable du club** », ajoute Philippe Loisy, présent au club depuis vingt ans. Stéphane Castanié a repris la présidence cette année.

Ouest France 04-09-2017

L'ancien professeur livre ses souvenirs

C'est un monsieur discret avec une voix de ténor. Un timbre rodé par le chant choral, et par trente-sept années d'oral au poste de professeur de français. L'enseignant yonnais Didier Laporte (photo) revient sur son métier qu'il a follement aimé.



Page
La Roche-sur-Yon

Pascal BANDRY, nouveau directeur de l'école publique



- Le nouveau directeur Pascal Bandry, enseignant des CM2, accueille les élèves et renseigne les parents.

Hier, Pascal Bandry a fait sa première rentrée en tant que directeur de l'école publique. Il succède à Catherine Florence, qui a pris sa retraite début juillet. Habitant Aizenay, il dirigeait l'école des Chaumes aux Sables-d'Olonne depuis 9 ans. Il se rapproche ainsi de son territoire de vie. « **J'ai connu l'école grâce à mon épouse Véronique, qui est intervenue ces deux dernières années sur les projets de fresque. Elle m'avait dit le plus grand bien de l'équipe pédagogique** », explique le directeur qui en est à sa 35^e rentrée.

Pascal Bandry s'inscrira donc dans la continuité des projets lancés par Catherine Florence, avec pour cette année une initiation à l'éducation musicale au travers des « musiques du monde ». Il souhaite aussi organiser en avril un festival de lecture, « Gourmand lire ». Autre nouveauté, dans le cadre de la nouvelle communauté de communes, tous les enfants depuis la moyenne section jusqu'au CM2 iront à la piscine.

Pas de changement en revanche sur les rythmes scolaires. Après concertation avec le maire, la semaine reste à 4,5 jours avec des Temps d'activités périscolaires. L'effectif est de 135 élèves, en légère baisse.

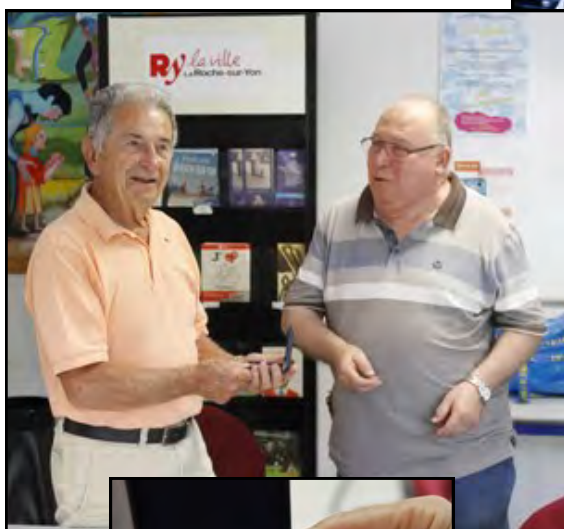
La vie de l'Amicale

2017-06-25 Dernière réunion avant les vacances.



Bonne humeur pour cette dernière réunion.

Le stock d'enveloppes fait toujours la joie des présents .



Au congrès de la FFAP à Cholet, Michel AUDUREAU a reçu la plaquette BISCARA.

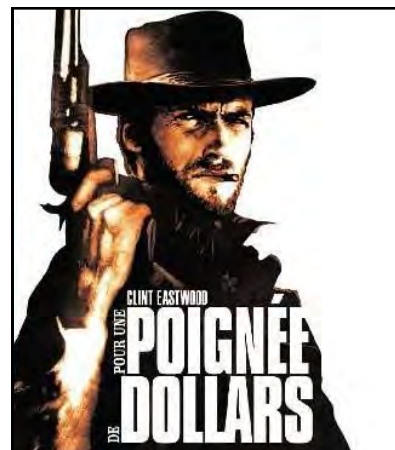
Le Président remet cette distinction à Michel et le félicite pour son dévouement à l'APY.

Un pot de l'amitié est offert pour cet évènement.



Pour une poignée de dollars

Analyse de timbres tous issus des carnets de circulation
(suite de l'article du numéro de janvier 2017)



1 - Les caviardés "habituels".

Les erreurs de descriptions, fausses surcharges, faux numéros, etc, ont déjà été décrits dans l'article précédent. Je ne livrerai ici que quelques exemples "sortant un peu plus de l'ordinaire" des erreurs ou arnaques un peu plus courantes, tel **ce Bordeaux YT 43B** (cote 100€) **vendu comme un YT 11 des colonies générales** de cote 150€. On peut évidemment ne pas être un spécialiste des classiques, ne pas remarquer les signes distinctifs évidents telle la couronne d'épi ou les caractères plus petits du Bordeaux, mais on ne peut pas rater **l'oblitération "Marseille 12"** qu'on ne s'attend pas à retrouver, sauf exception, sur un colonies générales!



YT 43B

Ce faux suivant, ou plutôt cette vente malhonnête, est un peu plus intéressant.

Vendu dans le même carnet que le timbre précédent en tant que **colonies générales YT 9**, cote 70€, il semble présenter une marge entamée et un petit bord de feuille à droite, pour un montant de 9€ soit 12% de la cote.

Mais si l'on est un peu plus attentif, on note une oblitération non pas losange des colonies ... mais bel et bien **GC 532** de Bordeaux !

C'est donc tout simplement un **YT 30a de France** totalement édenté ! Le timbre d'origine avait une dentelure avec un petit **piquage latéral**, ce n'est donc pas du tout un bord de feuille !



YT 30a

2 - Piquage sur non dentelé.

Par définition (on trouve un exemple dans le lexique des catalogues Dalay), un piquage est, sur un timbre **dentelé**, un décalage de perforation, pouvant être à l'extrême appelé **"à cheval"**. Rappelons qu'un tel décalage montre alors le tiers du timbre voisin, et mérite une plus-value. A défaut, un tout petit décalage est nommé **décentrage**, et vaut alors une moins-value.

Ce timbre YT 16 de France montre donc tout simplement un voisin et, s'il avait présenté une marge supérieure non rognée, aurait été un exemplaire très joli qualifié de "très beau" dans les catalogues, voire "luxe".



YT 16

J'en profite pour rappeler qu'un grand nombre d'exemplaires "piquage à cheval" de timbres **modernes** vient en fait de timbres non dentelés !!!

Exemple de faux piquage issu de l'excellent blog de l'expert P. Marziano
(<http://destimbrespascommelesautres.blogspot.fr/>).



3 - Timbres oxydés.

En continuant sur les YT 16 de France, les **classiques de teinte orange** de France ont une fâcheuse tendance à s'oxyder, donnant une teinte brunâtre, plus visible sur le côté gauche de cet exemplaire.

Malheureusement, cette teinte fait perdre sa valeur au timbre.



YT 16

4 - Timbres regommés.

On prendra l'habituelle attention aux regommés, ici sur un classique de France, qui éblouit les yeux tellement il reflète, comme on peut le voir sur la photographie.

Au début du XX^{ème} siècle, même les plus grands collectionneurs enlevaient la gomme de leurs timbres car il avaient peur que celle-ci abîme les timbres au fil du temps.

Les timbres classiques neufs, et encore plus neufs sans charnière, sont donc excessivement peu communs.



gomme brillante

5 - Faux de Fournier.

Les faux de Fournier, en particulier au type groupe (neufs ou oblitérés) sont légion et sont même collectionnés en tant que tels par certains, comme les faux de Sperati.

On les reconnaît surtout par la dentelure qui n'est pas régulière, remarquable en particulier au niveau des dents des 4 angles.

D'autres détails sont nettement perceptibles, comme le haut du mât, les détails de gravure, ...



faux de Fournier,
type groupe



vrai



faux de Fournier

Il y a toujours de bonnes surprises !

Ce timbre vendu comme un YT 23 des colonies générales de cote 15€ est en fait au type III (YT 60C de France) de cote 30€. De plus, l'oblitération semble être au type hexagonal (corr. d'armées, ...), mais est malheureusement illisible. Vendu à 20% de la cote, il est au final à 10% de celle-ci!

On notera que les type II du Cérés 25c (60B de France) n'ont pas été envoyés aux colonies.

D'autres oblitérations ne sont pas communes, telle cette oblitération drapeau sur le YT 117 de Paris (1900/1905) ou cette oblitération de convoyeur sur le taxe YT 12, qui présente beaucoup plus couramment des oblitérations spécifiques de facteurs ou des cachets à date.



YT 60c



YT 117



Oblitération mécanique type drapeau,
source : <http://marcophilie.org/tadmec1.html>



YT 12

Ce timbre-taxe des colonies générales porte une oblitération "LAIT..." du petit bureau de LAITHIEU, dans la province de Thudaumot (ouvert en 1899), en Cochinchine.



Timbre Taxe des colonies générales.

Ce Cérès 15c émis en 1850 (YT 2 de France) est de second choix, comme précisé par le vendeur, avec des marges touchées et un peu aminci.

Il n'en reste pas moins un timbre rare (cote 1000€), avec une oblitération grille assez légère, une présentation assez correcte, le tout pour "seulement" 1% de la cote.



YT 2

Comme toujours, même sans être expert, un peu de connaissances et d'attention peuvent aider à éviter des déboires ... ou à l'inverse faire quelques bonnes acquisitions !

François COET

Quelques informations pour avoir des timbres oblitérés propres.

(L'Echo de la Timbrologie - Septembre 2017)

Dernière trouvaille de La Poste

Pendant des années, lors de nombreux congrès les associations ont déposé des « motions » sur la position de la flamme. À droite, à gauche...

Depuis, les techniques d'oblitération ont évolué, pas toujours dans le sens de la philatélie.

Après la disparition totale des flammes qui privent les philatélistes d'une collection peu couteuse, la disparition (ou presque) des Timbres à Date dans les bureaux...

Il nous a fallu vivre avec les oblitérations « spaghettis ou vermicelles » suivant votre origine !!!

Désormais, il vous faudra vivre avec le « pâte » !!!! Enfin ce sera presque un vrai menu sur vos enveloppes.

Juste pour attirer votre attention sur la position des timbres sur vos prochains envois : les « vermicelles » font 8 cms, la date 3,5 cms et le « pâte » 3,3 cms, soit au total : 14,5 cms.

Pour éviter de salir votre timbre, il faudra tenir compte de ces éléments. Le « pâte » se situe à 11 cms du bord.

L'image reproduite concerne un courrier reçu de l'Art du Timbre gravé, association qui prend toujours beaucoup de soin pour affranchir les courriers qu'ils adressent à leurs membres.

Pour ceux qui n'étaient pas à l'inauguration du Championnat de France 2017, je me permets de rappeler quelques lignes de mon discours à propos du timbre et de la Lisa : « Il est plaisant de constater que le beau a encore sa place dans notre société et plus particulièrement dans notre quotidien à condition que les bureaux de poste soient approvisionnés et que les techniques modernes ne viennent pas détériorer le travail minutieux de nos artistes et de nos amis philatélistes » !

Vous pouvez compter sur moi pour le rappeler à nos interlocuteurs le plus souvent possible.

Dossier réalisé par **Claude Desarménien**



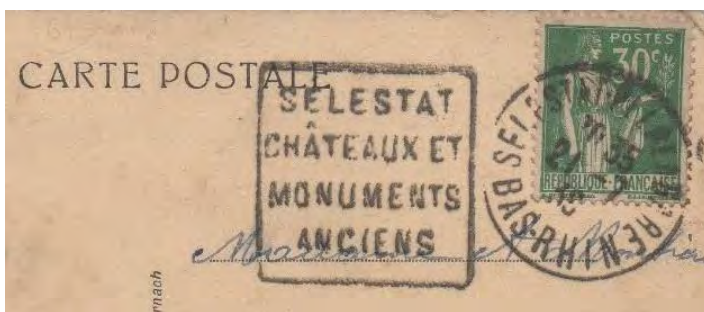
A la découverte (d'une partie) de l'Alsace

Du 21 au 28 juillet 2016, Jean-Pierre (Hurtaud), son épouse Christine et moi-même nous sommes rendus à Sélestat (Bas-Rhin), à l'invitation de Pascal Rabier et de son épouse Josiane.

Ce séjour alsacien a permis aux trois anciens membres du club des jeunes philatélistes de l'APY (Didier, Jean-Pierre et Pascal) de passer un très agréable moment, d'autant que Pascal nous avait concocté un programme digne d'une agence touristique professionnelle !

Cet article écrit à deux mains (Jean-Pierre et moi), sous le contrôle bienveillant de Pascal, vous propose de suivre notre parcours à travers les témoignages laissés par la philatélie sous divers aspects : timbre postal, carte maximum, oblitération, E.M.A., entier, mais aussi vignette non postale.

Vendredi 22 juillet : Sélestat et l'Illwald



flamme d'oblitération Daguin (1919)



vignette patriotique



flamme d'oblitération SECAP (1964)

La matinée a été consacrée à une visite à pied du centre ville très riche en monuments de diverses époques. Si la flamme Daguin mentionne aussi des châteaux, il doit s'agir d'une référence au **château du Haut-Koenigsbourg** que l'on apercevait depuis notre hôtel de Kintzheim ... ou du balcon de l'appartement de Pascal. A moins que dans le pluriel se cache une allusion au **château d'eau** évoqué plus loin, mais j'en doute !

Nous sommes entrés dans la ville ancienne par la **Tour Neuve**, visible à droite de la vignette. Elle porte mal son nom car elle est un vestige de la deuxième enceinte construite en ... 1280, même si elle a été remaniée au XVII^e s. Sur la gauche de la vignette s'élève la **Synagogue**, construite par l'architecte Jean-Jacques-Alexandre Stamm en 1890. La coupole n'existe plus aujourd'hui, détruite par les Nazis en 1940.

Ces vignettes, éditées par le Ministère de la Défense nationale et de la guerre (Office du Recrutement des Militaires de Carrière), ne constituent en aucune façon un affranchissement. Elles sont remises gratuitement aux Offices de renseignement du territoire, seuls chargés de les apposer sur la correspondance destinée aux candidats éventuels à un engagement ou à un réengagement. Leur reproduction et leur mise dans le commerce sont rigoureusement interdites. (source : Le Forum de philatélistes.net, texte écrit en bas de la planche de 20 vignettes dont fait partie celle de Sélestat, ainsi que celle de Neuf-Brisach (voir la suite de l'article).



Synagogue

(photo 2016)



Tour Neuve (photo 2016)

Au centre de la flamme 1 se dresse l'**église Saint-Georges**, surmontée de sa tour haute de 60 m. Commencée vers 1220, la construction s'est achevée peu avant 1500. Un MTAM reproduit le clocher de l'église vu depuis la Cour des Prélats.



Flamme d'oblitération en Port Payé (P.P.) (1972)

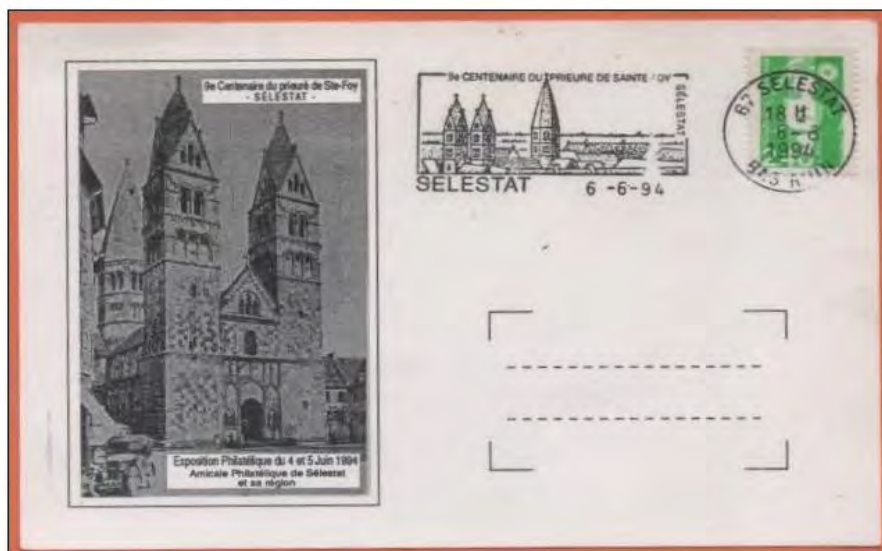


Mon Timbre à Moi (2009)

extrait d'une feuille de 30 timbres

La flamme 2 (ci-dessus) est intéressante car on y voit plusieurs monuments de droite à gauche : le clocher de l'église Saint-Georges, le pignon crénelé de l'**Arsenal Sainte-Barbe**, surmonté comme il se doit d'un nid de cigogne, les deux tours de l'**église Sainte-Foy**, la partie supérieure de la Tour-Neuve avec sa toiture en forme de bulbe. Le blason de la ville se décrit comme « d'argent au lion couronné de gueules (= rouge) ».

L'Arsenal a été construit vers 1470. Il servait d'entrepôt de marchandises avant d'être transformé en arsenal militaire au XVI^e s. Aujourd'hui, il est utilisé par les services municipaux, le rez-de-chaussée abritant des expositions et animations. L'église Sainte-Foy a fait l'objet d'une flamme spécifique en 1994 réalisée à l'occasion du 9^e centenaire de son édification. Elle illustre aussi une vignette éditée à Paris dans la collection « La Belle France ». C'est un des édifices les plus anciens de la ville. Elle a pris la place, à la fin du XI^e s., d'une petite chapelle offerte à l'abbaye Sainte-Foy de Conques en Rouergue, d'où sa dénomination. Les deux flèches en façade, de type germanique, ont été ajoutées au XIX^e s.



flamme d'oblitération temporaire (1994)

La flamme de 1972 mentionne encore deux lieux de la ville ancienne, non loin de l'église Saint-Georges : la **Bibliothèque Humaniste** et les dahlias du **Jardin du dahlia**. La Bibliothèque Humaniste, fondée en 1452, est installée depuis 1889 dans l'ancienne Halle aux Blés. Elle abrite de très nombreux manuscrits et ouvrages imprimés à la Renaissance (XV^e-XVI^e s.), inscrits depuis mai 2011 au registre *Mémoire du Monde* de l'UNESCO. Elle était en travaux lors de notre visite, la réouverture au public est prévue mi-2018. Le timbre reproduit l'enluminure d'un « S » (dite lettrine) extraite du *Livre des miracles de Sainte-Foy*, réalisée au XI^e siècle.

Depuis 2006, un ancien parking a été transformé en un jardin qui change de nom selon la saison. En été, c'est le **Jardin du Dahlia** en référence à la fleur qui décore les chars du corso fleuri du mois d'août. En décembre, il devient le jardin du sapin car Sélestat détient à ce jour la plus ancienne mention écrite (1521) de l'arbre de Noël.



vignette touristique



Timbre de 2007



Mon Timbre à Moi (2014), d'après une carte postale ancienne

La **Tour des Sorcières** est un des rares vestiges de l'enceinte du XIII^e s. Elle tient son nom actuel de sa transformation en prison, au XVII^e s., pour les femmes accusées d'avoir pactisé avec le diable.

Enfin, non loin de la gare SNCF et donc en dehors du centre, se dresse un édifice datant de l'occupation allemande, après l'annexion de l'Alsace en 1870. Il s'agit du **Château d'eau** construit en 1906.



Mon Timbre à Moi (2010)



Carte postale : la place du Général de Gaulle et le Château d'eau

Après le déjeuner, nous sommes allés marcher en périphérie de la ville, à la découverte de l'**Illwald** (forêt de l'Ill, la rivière qui traverse Sélestat). C'est une réserve naturelle régionale où vit la plus importante population de **daïms** à l'état sauvage en France.



Pour marquer les 160 années de sa présence en Alsace, un carnet de 10 MTAM a été émis le 3 septembre 2016. Les timbres supérieurs montrent un daim un soir d'été avec en arrière-plan une vue de Sélestat. Sur les timbres inférieurs, le daim nous apparaît un matin d'automne. En médaillon à droite, la façade de la Bibliothèque Humaniste.



Les illustrations philatéliques de cet article proviennent du site *Delcampe*.

Samedi 23 et dimanche 24 juillet : Strasbourg

Départ en train samedi matin pour rejoindre la capitale de l'Alsace, Strasbourg. De la gare, nous atteignons rapidement la **Petite France**, ancien quartier des pêcheurs, tanneurs et meuniers bordé de maisons alsaciennes traditionnelles.



Timbre 2008



Mon Timbre à Moi 2012

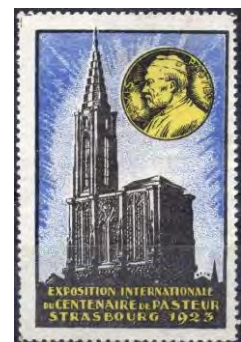


Carte maximum réalisée avec une LISA (2003)

Après déjeuner, une visite guidée de la cathédrale et du centre ancien nous attendait. La **cathédrale Notre-Dame** est l'emblème de la ville et nombreuses sont ses représentations philatéliques. En voici quelques-unes :



EMA SECAP (1968)



Vignette émise en 1923



Entier postal de la poste privée
de Strasbourg (1886-1900)



Idem, émis en 1895 pour l'exposition
industrielle et artisanale



Carte maximum réalisée
avec le timbre émis en 1939
pour le 5^e centenaire de la flèche

Le chantier de la cathédrale a commencé en 1015 dans le style roman. La tour nord, seule, sera surmontée d'une flèche gothique en 1439 par l'architecte Jean Hültz de Cologne.



Timbre 2011
rosace de la nef

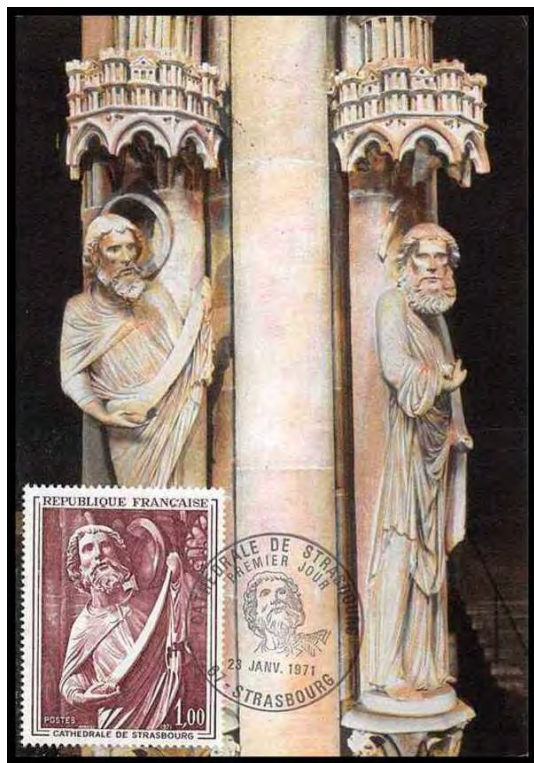


Mon Timbre à Moi (2009)



Timbre 1985
vitrail du Jugement de Salomon

A l'intérieur, nous avons admiré les vitraux des XIII^e-XIV^e s., ainsi que les sculptures. Le dimanche, la foule se pressait avant 12 h 30 pour assister à l'animation de l'**horloge astronomique**, conçue et réalisée par des horlogers suisses entre 1550 et 1574 : les personnages défilent dans la niche supérieure et à 12 h 30 précises le coq perché en haut à gauche chante trois fois.



Carte maximum réalisée avec le timbre de 1971 :
à gauche, Saint Mathieu, à droite Saint Luc



Carte postale ancienne
avec roue pour changer les saints



Sur ce PAP au type « Château du Haut-Koenigsbourg » (2006), le visuel montre les **Ponts couverts**, enfilade de trois ponts enjambant l'Ill, gardés chacun par une tour carrée, reste des anciens remparts du XIV^e s. La cathédrale se détache à l'arrière plan.



Carte postale de l'ancien
Parlement d'Alsace-Lorraine

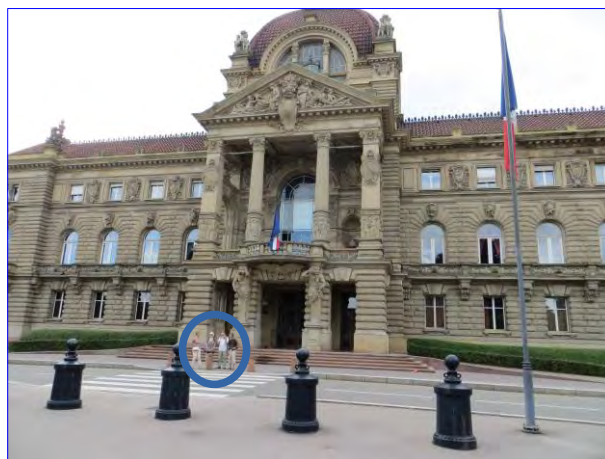


Photo 2016 du Palais du Rhin

Au nord-est d'un bras de l'Ill s'étend un vaste quartier autour de la place de la République, ancienne place impériale, construit par les Allemands après l'annexion. Le **Palais du Rhin** (devant lequel nous posons) était le palais impérial (1883-1888), à gauche, le Parlement d'Alsace-Lorraine est aujourd'hui le Théâtre national et Conservatoire de musique.

Le dimanche 24, nous avons effectué un parcours sur l'Ill sur un navire *Batorama*. Sans effort de notre part, il nous a conduit au cœur des institutions européennes : le **Parlement européen**, inauguré le 14 décembre 1999, haut de 72 m, le **Palais de l'Europe**, siège du Conseil de l'Europe créé en 1949.



Carte maximum réalisée avec le timbre de 1998



Carte maximum réalisée avec
le *Mon timbre à Moi* de 2009



Timbre de 1952
bâtiment de 1949-1950



Timbre de 1984
édifice construit en 1976-77

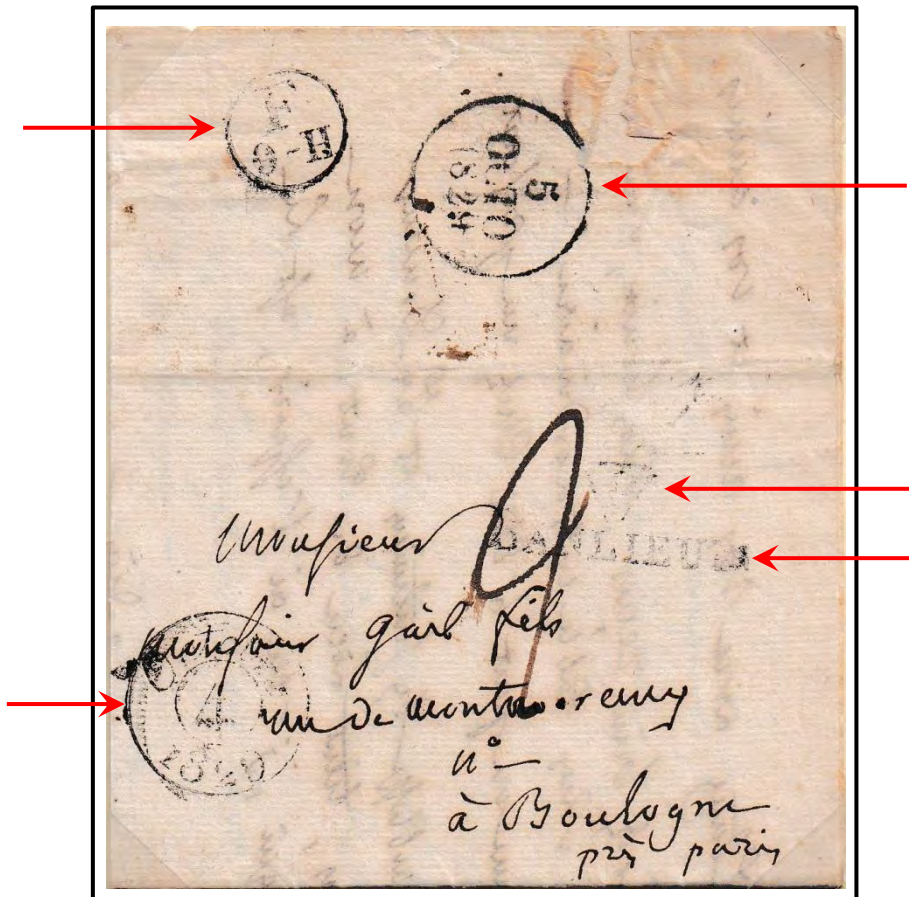


Timbre allemand de 1977

Didier LAPORTE et Jean-Pierre HURTAUD

FRANÇOIS-JOSEPH GRILLE

Préfet de la Vendée



Texte de la lettre

Bon et excellent ami.

Vous pensiez à moi et je pensais à vous malheureux, je n'osais vous écrire le premier mais c'était une ingratitude.

Les temps ne font rien à votre affection, et vous accueillez le disgracié, comme le favori.

J'ai trouvé votre carte et votre souvenir. J'irai à Boulogne, non pas de Paris, mais de l'Etang la Ville où je suis à poste fixe, avec ma femme et mes enfans.

Je ne viens à Paris que tous les mois pour émarger ma feuille de retraite !

J'y reste peu d'instans ; ne pouvant plus supporter le voisinage d'un ministère où je n'ai fait que du bien, où je n'ai reçu que du mal.

Ma carrière administrative a été embarrassée, on ne m'a rien laissé faire de bon, de grand, d'utile. Les intérêts misérables ont tout envahi, tout dominé.

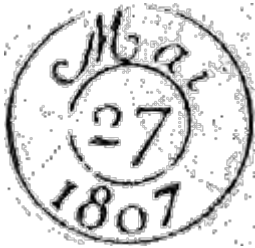
Et j'ai peu de regret d'être sorti d'une galère où je ramais sans voir le port et le but et le terme honorable d'une course difficile et semée d'épines et de dégouts.

Enfin je vous reverrai. . si je tardais à aller vous embrasser tous, ce serait par des causes indépendantes de ma volonté. Venez, alors venez à l'Etang avec vos amis et vos amies. Vous serez bien reçus, sans bruit, sans façon. Sans table extraordinaire, et comme on peut l'être chez un proscrit. Mais la noblesse des sentimens et la douceur des liens, tient lieu de tout à mon avis, qui, j'en ai l'espoir, est le vôtre.

Adieu. A vous de cœur.

Cette lettre est pour vous et pour notre cher Berton. Mes respectueux hommages à vos dames

Cachets utilisés sur le courrier

	Utilisation	A Paris dans le bureau de tri
	Fonction	Marque d'arrivée apposée sur la lettre.
	Début d'utilisation	1807
	Fin d'utilisation	Remplacé en 1826 par le type a.
	Dimensions	Diamètre de 24 mm
	Couleur	Noir
	Forme	Double cercle plein
	Caractéristiques	Indication du mois et de l'année selon le calendrier grégorien.

	Utilisation	Banlieue
	Fonction	Marque de départ
	Début d'utilisation	1795
	Couleur	noir, bleu, rouge
	Forme	Texte

	Utilisation	
	Fonction	Marque de distribution
	Début d'utilisation	1820
	Couleur	noir, rouge
	Forme	Cercle plein

	Utilisation	A Paris
	Fonction	Marque de départ apposé sur les lettres en port du.
	Début d'utilisation	1778
	Fin d'utilisation	1830
	Dimensions	variable
	Couleur	noir, rouge.
	Forme	Triangle
	Caractéristiques	Lettre P dans un triangle ouvert. Utilisé plus de cinquante ans. Il existe de nombreux types.

	Utilisation	En Province et à Paris dans tous les bureaux
	Fonction	Marque de départ ou d'arrivée apposée sur la lettre.
	Début d'utilisation	1 janvier 1826 comme marque de départ 1 janvier 1828 comme marque de départ et d'arrivée
	Fin d'utilisation	Remplacé progressivement dans les bureaux de direction à partir de 1830 et dans les bureaux de distribution à partir de 1853.
	Classification	Type -a
	Dimensions	Diamètre de 23, 20 et 17 mm

FRANÇOIS-JOSEPH GRILLE

François-Joseph Grille, est né à Angers, Saint Maurice le 29 décembre 1782, mort à l'Etang la Ville (Yvelines) le 5 décembre 1853, est un homme de lettres, journaliste et homme politique français du XIX^e siècle.

Ecrivain malicieux et infatigable, journaliste irrespectueux, il manifestera sa vie durant une véritable passion du service public. Ses différentes carrières au sein de l'administration furent interrompues en raison des prises de position qui l'opposèrent au pouvoir en place. Son œuvre politique et littéraire fut sous-tendue par une soif de justice sociale et la recherche d'un humanisme modéré, elles provoqueront sa quatrième et ultime destitution.

Biographie

Fils de François Joseph Grille (1758- ?) et de Madeleine-Marthe Fillon du Pin (1761-1841), neveu de Toussaint Grille (1766-1850) qui fût directeur de la bibliothèque municipale d'Angers en 1805.

De 1807 à 1830, Il occupe plusieurs emplois au sein du ministère de l'Intérieur. En 1814, il est nommé chef de la 3^e division, sciences et beaux-arts de ce ministère. En 1838, Il est bibliothécaire de la ville d'Angers.

Pendant la Révolution française de 1848, il est nommé commissaire du gouvernement provisoire, et préfet de la Vendée, nommé par le commissaire général Ascagne Audiat, le 30 mars au 15 juillet 1848, démis de ses fonctions en octobre de cette année.

Il prend la suite de Jean-Raymond-Prospér Gauja, préfet depuis le 1^{er} août 1841, qui reprendra son poste dès le 10 juillet 1848

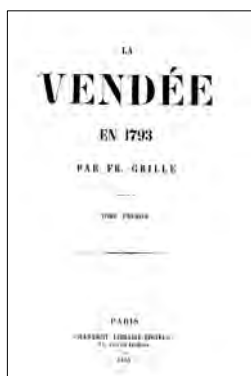
Œuvre de Grille

François-Joseph Grille a écrit sous son nom, en utilisant l'anonymat et aussi de nombreux pseudonymes, entre autres *Malvoisine* et *Hélyon Champ-Charles*, il rédige de nombreux épîtres.

Il publie en 1840, *L'émigration Angevine*, un recueil de documents rares sur les familles et gentilshommes de l'Anjou, pendant l'émigration Française, rédigé par un *médecin d'émigrés*, le manuscrit fut acquis par son oncle Toussaint Grille, le bibliothécaire d'Angers et confié en 1833 au préfet Gauja.

Bibliographie

- *Épître à M. Quérard*, Paris : Ledoyen, 1853.
- Description du département du Nord, 1825-1830
- Introduction aux mémoires sur la Révolution française, ou, Tableau comparatif des mandats et pouvoirs donnés par les provinces à leurs députés aux états-généraux de 1789, Volume 2
- *Le bric-à-brac : avec son catalogue raisonné*, 1853
- *L'émigration Angevine*, Cosnier et Lachèse, Bibliothèque des archives de Maine-et-Loire, 1840
- *La Fleur des pois : Carnot et Robespierre, amis et ennemis*, capilotade historique, poétique, drolatique, dédiée aux bouquinistes
- *Miettes littéraires, biographiques et morales*, livrées au public, avec des explications. 1853
- *La Vendée en 1793*, Paris, Chamerot, 1851-52



Portrait de madame François- Joseph Grille
Crayon noir, plume et encre brune, 9,5 x 6 cm



Itinéraire d'un bibliothécaire angevin : François Grille, 1782-1853

« Je me suis sacrifié pour le peuple, il n'a pas seulement su que j'existais ». Avec amertume François Grille tire ainsi le bilan d'une vie tout entière consacrée au service public. Aujourd'hui oublié, cet homme eut pourtant à exercer de multiples responsabilités au sein d'une administration bien souvent en désaccord avec les priorités qui l'habitèrent. En moins d'un demi-siècle, F. Grille accumule les fonctions les plus diverses. Il fut successivement ou simultanément, chef de la section des Arts et Lettres au ministère de l'Intérieur, bibliothécaire, maire, préfet, journaliste, pamphlétaire, écrivain de théâtre, biographe, historien et moraliste. Une carrière en dents de scie, une œuvre que l'on pourrait qualifier d'éclatée tant elle est diverse, n'excluent cependant pas une cohésion plus complète que ne le laisse supposer cette simple addition de titres et de fonctions. L'ensemble forme un tout cohérent unifié par une même vision.

Si François Grille n'a jamais exprimé sa pensée politique dans un traité d'ensemble, celle-ci s'affirme néanmoins à travers de multiples ouvrages, brochures, pamphlets, lettres et œuvres plus littéraires. À travers l'œuvre se profile le désir d'un paysage social régénéré et débarrassé des tares de l'Ancien Régime, d'une plus grande équité sociale fondée sur le partage des biens et l'accès à l'instruction pour tous. Gouverné par le besoin impérieux d'assumer ses responsabilités administratives, politiques, et même littéraires au travers des principes moraux qui furent les siens, François Grille, malgré les tracasseries et les brimades dont il fut l'objet, ne dérogea pas aux idéaux qu'il s'était forgés : les règles de la morale sociale et individuelle, les valeurs de vertu et de sacrifice, notions de base inhérentes à sa pensée, soutiennent en permanence son action politique et sociale.

Né le 29 décembre 1782 à Angers de l'union de François Joseph Grille, négociant drapier et de Madeleine-Marthe Fillon du Pin, François Grille est plongé dès l'enfance dans une atmosphère révolutionnaire. Révolution et République sont accueillies avec ferveur par cette famille. Mais si la Révolution de 1789 n'a laissé que peu de traces dans la mémoire de François Grille, en revanche les idéaux qui la sous-tendent le marquent de manière indélébile. De la Révolution, il dira : « Je suis le disciple de l'insurrection et de l'émeute », et encore : « J'étais Bleu dans l'âme ». On ne peut mieux exprimer l'emprise d'un idéal sur un homme. C'est probablement dès cette époque que s'enracine en lui la vision d'un monde plus juste.

L'enfance du jeune François se déroule sans contrainte au sein d'une famille aimante et attentionnée. Élève du cours des Belles-Lettres il n'a que seize ans lorsqu'on imprime, dans *Les Affiches* du 17 Germinal an vu, *Le Sage Hylas à la jeunesse de son canton*, un de ses essais d'écologiste.

Les études achevées, commence pour François Grille une période d'errance. Après avoir quelques mois suivi les colonnes mobiles, il voyage pour son père à travers la France, puis pendant onze mois occupe un poste dans une maison de commerce d'Anvers. Mais la rigueur du climat, les contraintes lui pèsent et il s'engage dans les armées napoléoniennes, davantage pour assouvir son goût des voyages que pour se battre. Il participe donc à ce qu'il nomme improprement les guerres révolutionnaires, mais s'il ne précise pas quel fut son rôle, tout laisse penser qu'il suit l'armée aux côtés des savants et artistes « qui choisissaient dans les villes envahies tout ce qu'il y avait de beau et de bon en tableaux, sculptures, gravures, dessins, de même qu'en manuscrits et en ouvrages imprimés et rares ».

Le bureau des sciences et beaux-arts au ministère de l'Intérieur

L'errance prend fin en 1807, date à laquelle François Grille entre au Ministère de l'Intérieur, en qualité d'employé attaché au bureau des sciences et beaux-arts. En septembre 1812, lors de la réorganisation du ministère de l'Intérieur, il est promu chef de bureau. À l'extrême complexité de l'organisation de ce département répond la non moins complexe notion d'instruction publique, qui embrasse, à côté de l'enseignement proprement dit, l'éducation intellectuelle, esthétique et morale des citoyens, les applications des sciences et arts. Les différents services de cette division sont donc, de fait, au service d'un certain ordre moral. C'est bien ainsi que François Grille conçoit les fonctions qui sont les siennes : « Je dirigeais cette partie morale de l'administration ».

Parmi les nombreuses attributions de François Grille, celle à laquelle il consacra la plus grande attention est sans doute aucun l'organisation des théâtres.

L'Empereur s'était penché sur le problème des théâtres. Aucun ne put s'établir sans son autorisation. « Les théâtres, la parole ont toujours effrayé les régimes en place [...], le théâtre, seul lieu autorisé de réunions publiques, semblait aussi le seul moyen de manifester ses opinions : pour l'auteur par son texte, pour les spectateurs par l'accueil qu'ils réservaient au spectacle ». Le public, composé pour plus du tiers d'une population illettrée, prenait part plus que de nos jours au spectacle; il manifestait avec enthousiasme ses goûts, ses opinions. Pour François Grille, un contrôle des autorités était indispensable. « L'administration des théâtres est grave, importante, elle influe sur tout et elle a des ramifications dans toutes les parties de l'État puisqu'elle touche à la politique, à la sûreté, au luxe, au bonheur des peuples ». Il est du devoir d'un homme d'État « d'élever le peuple, d'agrandir ses idées, de nourrir son âme ». Aux yeux de François Grille, les progrès matériels ne sont que secondaires, le progrès décisif réside dans l'instruction du peuple. Il est indispensable d'étendre les « lumières » à tous. Tous les moyens dont dispose l'État pour parvenir à ce but sont louables. L'école est évidemment le premier de ces moyens, mais les théâtres et les arts doivent également concourir à tirer les hommes de l'ignorance

Les décrets de 1807 avaient limité le nombre des théâtres à douze - par 17 suppressions - puis à neuf. François Grille n'était alors qu'un simple employé. Mais en 1812, à la tête de la division, il est un des principaux rédacteurs d'un projet de refonte des « jeux publics ». Ce projet maintient le nombre des théâtres à douze, et divise la France en arrondissements de théâtre, chaque arrondissement ayant deux sortes de troupes, ambulantes et stationnaires. Ces mesures s'étendent à tout l'Empire : « J'avais fait nommer des commissaires pour les théâtres de Hollande, de Westphalie, de Milan, de Florence »

L'administration des théâtres ne représente qu'un aspect parmi les multiples attributions du bureau des sciences et arts. Il ne s'agit parfois que d'octroyer des pensions aux veuves de savants, aux auteurs ou à leurs descendants. Les familles Corneille, La Fontaine sont ainsi tirées d'embarras. On décore des hommes méritants, comme Caillé, le premier européen à Tombouctou, qui se voit décerner la Croix d'Honneur, un don de mille écus, et le lancement d'une souscription pour assurer la publication de son ouvrage. Ce bureau règle les conflits entre musées, chiffre leur réfection, alloue des budgets pour la construction d'un marché, d'une école, d'une bibliothèque - 50 seront ouvertes en 10 ans. Enfin il nomme leurs administrateurs. Les bureaux de charité, les hôpitaux dépendent également de cette division.

Mais il est des travaux plus prestigieux, telle l'expédition de Morée, dont François Grille règle les détails, chiffre le coût, définit les buts ; son projet est intégralement accepté par le ministre. Edgar Quinet participera à cette expédition (1828), après laquelle il publia avec le concours du ministère son ouvrage : *De la Grèce moderne et de ses rapports avec l'antiquité* (1830). Le ministère crée des cours au conservatoire : l'ordonnance rédigée par François Grille - sous Descazes - institue trois cours, un d'économie politique, un de chimie appliquée, un de mécanique industrielle.

Journalisme et engagements politiques

Parallèlement à ses fonctions au ministère de l'Intérieur, François Grille fournit quantité d'articles aux journaux parisiens. Mais bien que sa « plume double ses revenus », il s'estime exploité par les directeurs qui l'éditent. En conséquence, il fonde avec Magallon son propre journal l'*Album*, dont le premier numéro paraît le 19 juillet 1821. Si le journalisme est un moyen d'augmenter ses revenus, c'est avant tout un moyen de lutter contre « les Ultramontains, le Jésuitisme, l'Hébétisme et les Doctrinaires ». La période n'est pourtant que peu propice à la création d'un journal. La monarchie censitaire a compris l'importance politique de la presse. Considérant qu'elle constitue un danger, les gouvernements ont donc tenté d'endiguer son influence par des lois répressives. À de relatives périodes de tolérance succèdent des périodes d'extrême sévérité auxquelles certains journaux, sous le coup de fortes amendes, ne résistent pas.

Lorsque l'*Album* voit le jour, au début de juillet 1821, la censure n'est pas encore étendue aux périodiques non politiques, elle le sera quelques jours plus tard par la Loi du 26 juillet 1821. Aussi les adversaires du gouvernement s'étaient-ils ingéniés à trouver un moyen de fournir à la presse libérale un relais appréciable en lançant des journaux littéraires qui ne relevaient pas de la surveillance de la censure. Sous le couvert d'un titre emprunté à la littérature et aux arts, ils échappaient à sa fêrule : « 1821 vit naître une série de journaux consacrés, si l'on en croyait leurs titres, aux Belles Lettres et aux théâtres ». *L'Album des Arts, de la littérature, des mœurs et des*

théâtres appartient à cette génération de journaux apparemment non-politiques, mais sous la fallacieuse couverture des Lettres, l'*Album* ne tarde cependant pas à attirer l'attention de Corbière ; certains articles sont effectivement faciles à interpréter comme « agression » envers le pouvoir. Sommé par Corbière de cesser la publication d'articles séditionnels, François Grille se résout à vendre à Magallon son journal. Cela ne le sauvera d'ailleurs pas.

Ce n'est pas là une des moindres ambiguïtés du personnage, plutôt que de quitter le ministère et tenter de vivre avec sa plume, pas un instant il ne songe à se démettre de fonctions qu'il ne devait exercer qu'avec répugnance. Pour autant il n'abandonne pas le journalisme, au contraire. De 1826 à 1830, il publie dans les journaux considérés comme les plus agressifs envers la politique gouvernementale : *La Renommée*, qui se réclame des principes de la Révolution et qui fut le journal « le plus redouté des ultras et du pouvoir » ; *Le Corsaire* « qui s'en prend aux ultramontains et aux jésuites » ; *La Pandore* et *Le Frondeur*, journaux d'opposition aux ultras créés pour « leur tourment et leur désespoir ».

En 1832, sur la requête de Martignac, il est nommé directeur du *Messenger des Chambres* - ce journal organe de Martignac en 1829 était passé à l'opposition sous Polignac. François Grille eut, à cette époque, quelques démêlés avec la censure. Il fut quitte pour une assignation. Mais la Cour de cassation sauva le journal comme elle le faisait d'ailleurs assez régulièrement dans ces périodes troubles.

De retour en Anjou, François Grille continuera à publier dans les périodiques auxquels il avait toujours envoyé des articles parfois fort malicieux, tel celui daté du 13 octobre 1821 publié dans l'*Album Angevin* sous anonyme - ce texte se retrouve dans son courrier personnel : « La ville d'Angers avait besoin de fontaines et d'un théâtre. Elle manquait d'eau salubre et de bons comédiens. Il a fallu courir au plus pressé ; on vient d'arrêter les plans d'une salle de spectacles ».

Directement ou indirectement, son activité de journaliste se trouve à l'origine de deux de ses destitutions. François Grille ne pouvait ignorer les conséquences de son engagement. En mettant sa pensée et son art au service d'une cause, il renonce à une position de simple spectateur, ce qui lui coûtera son poste au ministère. Les fonctionnaires sont, à cette époque, fortement dépendants du pouvoir politique. Au sein de ce ministère très politisé qu'est le ministère de l'Intérieur, tout changement de gouvernement s'accompagne d'un changement du personnel administratif de direction. François Grille, marqué politiquement, n'échappe pas à la règle.

Par trois fois, le pouvoir en place le destituera : la première en 1821 ; réintégré en 1828, il est de nouveau écarté en 1829. À la faveur de la révolution de Juillet, il reprend ses fonctions mais pour quelques semaines seulement. Guizot le destituera une ultime fois au profit de Hippolyte Royer-Collard et de Lenormand. La simple énumération de ces dates permet de constater qu'il est écarté de sa division au moment où les ultras sont au pouvoir. Bien qu'il ne l'ait pas lui-même souhaité, il se trouvera libre de combattre par voie de presse ce régime qu'il abhorre.

François Grille et François Guizot n'étaient pas l'un pour l'autre des inconnus. Leur vieille animosité explique mal comment Guizot a pu réintégrer François Grille même pour quelques semaines. L'affaire remonte à l'année 1818. Un article de Guizot, publié dans *Les Archives* attire l'attention de François Grille : « Je sus dès lors que cet homme-là non seulement serait du cabinet [...] mais qu'il aspirait à la présidence et qu'il voudrait seul mener l'État ». Et François Grille de faire insérer un article en ce sens dans les *Annales* de Villenave. L'article signé R. fait quelque bruit dans la presse et les couloirs du ministère ; on cherche le responsable, on accuse à tort un employé qui prouve immédiatement son innocence ; enfin on questionne Villenave qui livre le nom de François Grille. Guizot saura se souvenir de l'article lors de la réorganisation des bureaux du ministère en 1830.

Les Trois Glorieuses (27, 28, 29 juillet 1830) suivies d'une épuration dans l'administration, appuyée par le serment exigé des fonctionnaires en faveur du nouveau roi Louis-Philippe 1^{er}. Cette pratique ouvre la voie à une véritable « course aux places », dont François Grille est en partie victime. Sa réaction devant le carriérisme, le népotisme et la bureaucratie naissante sera virulente. Il posera le problème des nominations en termes moraux ; voulant faire de l'action politique un apostolat il ne pouvait que rejeter avec amertume ces pratiques qu'il dénoncera avec la vigueur qui le caractérise en toute chose. Il demandera sa réintégration tant cet éloignement d'un poste qui l'avait professionnellement comblé lui coûtera.

Le militantisme de François Grille ne s'arrête pas à une lutte par voie de presse. Renonçant à une position de simple spectateur, il s'engage plus activement au service de causes dont il se fait

l'avocat : membre du comité philhellénique, il mène en faveur de la Grèce une action parallèle à celle du gouvernement ; il soutient par voie de presse les insurgés polonais ; ou bien encore, à une époque où son idéal politique coïncide avec celui des libéraux, il se lance dans la campagne électorale du 15 septembre 1830. Ses amis Laffitte, Chalas, David d'Angers l'avaient incité à solliciter un mandat de député du Maine-et-Loire. La conviction qu'il pouvait contribuer à l'avancée sociale, « au grand œuvre de régénération », l'ambition naturelle chez un homme déjouer un rôle dans les événements qui s'annoncent, tout le pousse à se présenter à la députation. Il n'est pas élu, mais la mort inopinée du député Guilhem laisse un siège vacant, lui fournissant ainsi l'occasion de se présenter une seconde fois. Le 15 décembre 1830, il expédie sa nouvelle profession de foi, d'un ton plus agressif que la première, mais avec les mêmes effets. Ce rejet de la part de ces concitoyens laissera en lui une profonde blessure, un sentiment d'amertume d'autant plus grand qu'il avait la certitude que l'heure était enfin venue en France pour une véritable transformation politique et sociale, et qu'il aurait un rôle à jouer. Cet échec est d'autant plus cuisant qu'il vient s'ajouter à la liste de nombreux autres : destitutions, projets avortés, refus des directeurs de théâtre de produire ses pièces...

Le Bibliothécaire

De 1830 à 1837, François Grille voyage, écrit, et pendant six mois - de juin 1837 à décembre 1837 - il occupe la fonction de maire de l'Étang-la-Ville minuscule commune de 430 habitants, près de Versailles. Le départ à la retraite de son oncle Toussaint Grille, bibliothécaire principal de la bibliothèque d'Angers, lui fournit l'occasion d'assumer de nouveau des fonctions en rapport avec ses ambitions. Grâce à son ami Gauja, alors préfet du Maine-et-Loire (et futur préfet de la Vendée), il obtient ce poste. Pourtant quelques mois à peine après son entrée en fonction, la déception de François Grille est manifeste : « Je ne sers à rien, je ne suis bon à rien, - qu'à cette besogne de scribe [...]. Il n'y a rien de plus sot, de plus absurde qu'un bibliomane - À quoi bon ? - Toute cette science des éditions et des reliures est honteuse, étroite, misérable [...]. D'un poète à un libraire il y a l'infini ». Il avait eu l'espoir de « servir la France avec éclat », « d'influencer les mœurs par l'adoption de quelque grande et morale mesure » d'accéder à l'Académie. Cet emploi, moins prestigieux que celui de chef de la division des sciences et beaux-arts, ne pouvait donc qu'être ressenti par lui comme une tâche obscure et dépourvue de sens.

Certaines figures représentatives de la profession de bibliothécaire avaient, à n'en pas douter, exercé sur sa conception de ce métier une influence notable. Le métier de bibliothécaire « point de départ d'une grande carrière littéraire pouvait en être son couronnement » : Charles Nodier - que François Grille connaît - est une des figures représentatives de cette profession dans la première moitié du XIX^e siècle, il reçoit dans les salons de la bibliothèque de l'Arsenal tous les grands écrivains de l'époque. Aimé-Martin - ami de François Grille - bibliothécaire de Sainte-Geneviève, écrivain, jouit d'une situation enviable aux yeux de François Grille. Mais il s'agit là de bibliothèques parisiennes. La situation des bibliothèques de province est toute différente. La plupart des bibliothécaires de la première moitié du XIX^e siècle sont « misérablement payés » et sans espoir de carrière.

À une époque où cette profession est encore à inventer, un grand nombre de contraintes entrave les démarches de François Grille, rendant impossible toute tentative de réforme en faveur du lecteur et de la lecture. À peine prend-il la direction de l'établissement qu'il en fait la désagréable expérience. Moins de quinze jours après son arrivée, il se heurte à des autorités municipales peu soucieuses d'innovations, et fort pointilleuses quant à leurs prérogatives. François Grille, sans en référer à la municipalité, avait fait insérer dans les journaux angevins une annonce destinée à informer le public sur sa bibliothèque. Cette méthode de travail, importée de Paris, bouleverse les habitudes angevines. Immédiatement, le maire le rappelle à l'ordre. Celui-ci se voit mis en demeure de justifier son acte. En fait, ce qui motive ces observations, ce n'est pas tant la nature de l'annonce, que sa publication sans accord préalable. François Grille, peu accoutumé aux remontrances, se cabre et rappelle sèchement qu'il avait autrefois dirigé des services aux attributions fort étendues dont dépendaient les bibliothèques.

Cette première prise de contact avec la réalité de la profession est probablement à l'origine de sa profonde déception. François Grille se sent à l'étroit dans une fonction qui ne nécessite aucune imagination et dont toute possibilité d'amélioration par l'innovation est l'occasion d'un affrontement avec les autorités.

Malgré les réticences de la municipalité, il tentera de populariser la bibliothèque municipale. Pour lui, comme pour l'ensemble de la classe bourgeoise libérale, le développement des bibliothèques est considéré comme un moyen idéal d'éduquer le peuple. Elle est : « Le corollaire et le complément de toutes les institutions [...] où l'on traite du progrès de la civilisation » ; chaque commune devrait avoir une bibliothèque : « Elles luttent pour la vertu contre le vice [...] il importe de relever les esprits, de nourrir les cœurs, de fournir des exemples de Morale dans un corps social, qui à défaut de cette prudence finirait par se dégrader, se décomposer et s'anéantir ». La bibliothèque est, dans la perspective de François Grille, investie d'une double mission : contribuer à l'instruction du peuple, mais également diriger le lecteur des classes populaires vers des lectures l'incitant à accepter les valeurs de la morale bourgeoise. L'objectif n'est certes pas dénué de philanthropie, l'effort pour atteindre les couches défavorisées de la population en les initiant à la lecture et à ses usages est réel. Mais l'objectif est également défensif : il participe de l'encadrement des masses et de la préservation de l'ordre social bourgeois.

François Grille se montrera le bibliothécaire le moins docile de tous ceux qu'a comptés la bibliothèque municipale d'Angers au XIX^e siècle. Revendiquant sans cesse, harcelant quotidiennement la municipalité, il obtient beaucoup en faveur du lecteur : des séances de lectures supplémentaires sont instituées et des locaux plus conformes aux besoins du public sont aménagés. Enfin, grâce à ses amitiés littéraires et politiques - Lamartine, Chateaubriand, Michelet, Cousin, Laffite pour ne citer que quelques exemples - la bibliothèque s'enrichit de manuscrits et d'ouvrages. La bibliothèque lui doit le don de la préface autographe de Paul et Virginie de Bernardin de Saint-Pierre et le manuscrit des Harmonies de Lamartine. Il glane au cours de ses voyages des lettres manuscrites de Joseph de Maistre et il fait don, à la bibliothèque, de sa collection personnelle de lettres porteuses de signatures prestigieuses : Hugo, Lamartine, Chateaubriand. Pendant sa gestion, la bibliothèque s'enrichira ainsi d'environ 5 000 volumes.

Bien qu'il ait jugé cet emploi dégradant, François Grille n'entre pas dans cette catégorie de bibliothécaires qui « semblent avoir considéré leur poste comme une sinécure ». La bibliothèque n'est pas pour lui un lieu de retraite confortable : « Au lieu de courir les champs, de humer l'air, de respirer en paix au bord des fontaines, de vivre en liberté au fond des bois [...] je reste comme un insensé, à mon bureau, entouré de bouquins, enveloppé de cette fumée odieuse du poêle, à côté de professeurs et d'érudits, qui fouillent, feuilletent, prennent des notes [...] s'usent la vue et la vie à des recherches puériles, que tristement j'imite ou dont je n'ai que trop donné le fatal exemple. [...] Je n'entreprends pas les choses à demi, et une fois que j'y suis, c'est tout entier ». Quoi qu'il en dise, tous ses écrits prouvent qu'il se donne avec passion à cette activité qu'il prétend mépriser. Il consacre la majeure partie de son temps libre à hanter les librairies à la recherche d'ouvrages inédits, à en dresser le répertoire : « Ne pouvant acheter tous les ouvrages, j'en achète la description. J'ai les raretés du genre, les spécialités ; si je n'ai pas les volumes, je sais où ils ont été, où ils sont ; ils existent, c'est assez ; quand j'en aurai besoin je les demanderai. Je me ferai de la sorte un vaste répertoire, et je passerai en revue toutes les merveilles et toutes les excentricités de l'esprit humain » écrit-il à Champollion-Figeac, conservateur de la bibliothèque du roi. Ce ne sont pas là les propos d'un homme ennuyé par son travail. « C'est au fond d'une bibliothèque poudreuse, en face de ses épais et vénérables livres, qu'on se sent ému de la prodigieuse activité d'esprit des hommes du temps passé ».

Il serait probablement resté longtemps encore au milieu de ses collections si la révolution de 1848 n'était venue l'en arracher : « Le vent des révolutions a soufflé et j'ai été enlevé de l'Anjou comme un roseau ».

L'homme politique, Commissaire de la République en Vendée

Lorsqu' éclate, le 22 février 1848, la troisième révolution depuis moins de soixante ans, François Grille ne se montre pas surpris par l'événement. Comme pour bon nombre de ses contemporains, « il devenait manifeste que la situation ne pouvait pas continuer ». Dès 1839, François Grille, dans sa lettre à Odilon Barrot *L'esprit et le cens ou les principes combinés d'un bon système électoral*, avait analysé avec lucidité les tares du régime de Juillet : extrême misère de la classe populaire due à l'égoïsme de la classe dirigeante, suffrage trop restreint qui excluait du pouvoir tout ce qui n'était pas bourgeois, corruption, despotisme. Tout cela rendait nécessaire à ses

yeux une rapide transformation du régime. Pour lui, le progrès devait s'accomplir par la Révolution, mais une révolution qui se ferait « régulièrement, sans convulsion, sans trouble ».

Il prévoit dès lors les conséquences de la politique conduite par le régime de Juillet : « Le progrès si vous ne l'obtenez pas par les votes, le peuple l'arrachera par les armes ». Les réformes qu'il proposait avaient pour objet d'éviter une nouvelle fois « la liberté les pieds dans le sang », car ajoutait-il, « de la plainte au soulèvement il n'y a qu'un pas, et si cet état de choses, si un pareil désordre durait longtemps, il nous mènerait, inévitablement, à une troisième révolution ».

La plupart des propositions que formule François Grille dans cette lettre coïncident avec les premières mesures prises par le gouvernement provisoire issu de l'émeute : abolition de la peine de mort aux prisonniers politiques, liberté de la presse, création d'Ateliers nationaux, diminution de l'âge de l'électorat et enfin élection au suffrage universel - d'où néanmoins sont exclues les femmes. Pour la toute première fois en France, on utilisera le suffrage universel direct. Dans ces élections, prévues pour le 23 avril 1848, François Grille aura un rôle important à jouer, il ne le sait pas encore. En attendant, il met sa plume au service de la cause républicaine.

Pour faire entendre sa voix, il utilise une forme d'écriture qui lui est peu familière. Il rédige une série de huit pamphlets électoraux tous destinés à encourager les Angevins à voter pour la République. Ce qui motive cette prise de parole, c'est le sentiment du devoir à accomplir et l'expérience : « J'ai une mission sacrée que je remplirai jusqu'au bout. J'ai vécu près des hommes qui savaient ce que c'était que les droits du peuple et les révolutions. J'ai pris d'eux des leçons qui me servent aujourd'hui et reçu des théories que je mets en pratique. J'explique, j'étudie, je commente, je déchire le voile dont de faibles vues aiment à se couvrir. Je détruis des illusions qui ne sont que périls ». De ces documents se dégagent les traits dominants et fondamentaux de la pensée de François Grille : l'habitude de poser les problèmes politiques en termes de morale, un patriotisme souvent exacerbé, une volonté d'aboutir à la justice et à l'égalité pour tous. Son dernier pamphlet est daté du 28 mars. À cette date le gouvernement provisoire offre à ce « vieil homme à idées neuves » le poste de Commissaire du gouvernement provisoire de la Vendée.

C'est probablement moins en raison de ses prises de position énergiques et désintéressées, qu'en raison des recommandations de Gauja et de Grégoire Bordillon que Ledru-Rollin nomme François Grille. Âgé de soixante-six ans, François Grille ne laisse pas échapper l'occasion de se jeter enfin dans l'action : « L'affaire était grave, je balançais une heure, puis je partis, avec la résolution de me dévouer à une mission périlleuse, mais glorieuse, dont j'espérais après tout me tirer ».

En 1848, les commissaires républicains - remplaçant les préfets - ont des pouvoirs « dits illimités ». Ils sont les représentants de l'autorité révolutionnaire, et doivent devenir, non seulement des administrateurs absolus, mais encore des agents politiques imposant la République. Ils « sont investis de la souveraineté, et les élections doivent être leur grande œuvre ».

Le nouveau Commissaire de la République arrive à Napoléon le 30 mars. Le 1^{er} avril, il lance sa toute première proclamation aux « Citoyens de la Vendée » ; elle affirme sa filiation : « Je me souviens qu'en ce pays même Lazare Hoche, plus glorieux encore comme pacificateur que comme guerrier, avait pris pour devise : des faits non des phrases. Je suivrai cet exemple et vous me verrez agir plutôt que parler ». D'emblée il tente de désamorcer « les bruits malveillants » qui commencent à parcourir le département : « Certains curés préparent leurs ouailles à de grands sacrifices, annoncent le retour de la guerre et leur enjoignent d'imiter les Vendéens d'autrefois ». François Grille rassure donc ses administrés quant aux intentions du gouvernement qu'il représente : en matière de culte toutes les croyances pourront s'exprimer librement sans obstacle et sans crainte sous la protection bienveillante du gouvernement. La liberté s'étendra dans le domaine économique et social, dans le domaine des arts comme dans le commerce, la presse et dans les associations ; l'instruction sera dispensée gratuitement, le travail sera honoré et la fortune, sacrée. Il émet le vœu qu'une fraternité profondément ressentie règne parmi ses concitoyens qu'il appelle à voter pour la République : « [elle] n'aura que des bienfaits et point de rigueur. La République une et indivisible, est fondée à jamais [...]. Sacrifions-lui nos intérêts, nos répugnances, nos querelles ». Cette véritable profession de foi se termine sur ces mots étonnants : « Ne m'abandonnez pas Électeurs, je ferai ce qui sera en moi pour raffermir le crédit, conserver ou obtenir une harmonie si nécessaire et chasser la défiance source de tous les maux ». La réserve administrative n'entre pas dans les habitudes du nouveau Citoyen Commissaire.

Le Commissaire du gouvernement provisoire a donc pour mission essentielle de préparer les élections du 24 avril dans un département pour moitié hostile aux institutions républicaines. Cette

élection fut fondamentale, elle déterminera pour un siècle la géographie électorale du département. Afin de créer un climat propice à des élections réussies, le premier soin de François Grille fut d'organiser des fêtes républicaines. Ces cérémonies consistaient en la plantation solennelle d'arbres de la Liberté bénis par le prêtre ; la première eut lieu le 9 avril. La Vendée n'avait pas cru bon jusqu'alors de sacrifier à ce rite républicain, auquel se livrait l'ensemble du pays. François Grille rapporte l'événement à Ledru-Rollin dans une lettre datée du 10 avril où il affirme « avoir reçu de vifs témoignages de sympathie républicaine de la part de tous les citoyens dont les rangs serrés dans la vaste salle de la mairie offraient le spectacle de la plus parfaite union ». L'enthousiasme des Vendéens, la foule, les danses, rapportés par François Grille à son ministre ne semblent pas avoir été aussi chaleureux qu'il veut bien le dire. Les Vendéens auraient été peu nombreux à participer à cette fête et le cri de « Vive la République » n'aurait reçu que peu d'écho. Le petit nombre de ces cérémonies, dont la plupart n'eurent lieu que dans les villes les plus « avancées » semble confirmer l'échec relatif de François Grille : « Seules treize communes avancées acceptèrent ces arbres ».

La période électorale s'ouvrant rapidement, la confection des listes posa aux républicains un problème qu'ils ne résolurent qu'avec difficulté. Aucune élection au suffrage universel n'offrait de référence. L'arrivée de quatre délégués - Monestrol, Cousseau, Merlet et Catiopolt - dépêchés par le gouvernement de Ledru-Rollin ne simplifia en rien les données du problème. Mal préparés à leur tâche, méconnaissant le pays et ses habitants, ils répartirent mal leur force, se privant d'emblée de toute possibilité d'action efficace.

Si les élections furent un succès par le nombre des votants - 83 %, ce qui est proche de la moyenne nationale - leur résultat est sans appel pour les républicains. Seuls Luneau et Parenteau furent élus. La liste conservatrice remporta sept sièges sur neuf. François Grille attribue cet échec à la domination du clergé, tout-puissant dans le Bocage et le Marais du Nord : « Le clergé est vainqueur. Le grand électeur de la Vendée, c'est l'évêque de Luçon ; il l'a fait distribuer par les curés, il l'a imposé en confessionnal et tout le carême a été employé à ses manœuvres [...] tous les bulletins de vote sont venus d'un seul homme. Ôtez l'évêque et vous aurez la moitié des curés. Mais avec lui, sous sa crosse et avec la terreur qu'il inspire, avec l'interdit dont il menace, il n'y a pas trois prêtres qui osent résister ».

Aux législatives de mai 1849, la tendance conservatrice de la Vendée se confirmera. Les élections de 1848 marquent une rupture dans l'histoire de la Vendée. La prédominance des bourgeois libéraux héritiers de la Révolution de 1789 s'efface. Le suffrage universel provoque en Vendée un total changement d'orientation politique. C'est en 1848 « que commencent plusieurs dynasties de parlementaires que nous retrouvons jusqu'au XXe siècle, les de Lespinay, de Tinguay et de Fontaines ».

En 1848, la Vendée subit encore les effets de la crise de 1846-1847. Les faibles récoltes avaient provoqué la hausse des prix du grain et la population s'était appauvrie. Par contrecoup l'activité industrielle en fut affectée et le nombre des chômeurs s'accrut. Ces différentes crises, agricoles et industrielles, conjuguant leurs effets aggravèrent la situation commerciale et monétaire du département. Le conseil général de Vendée dut faire face. Aussi François Grille lui soumet-il, en session extraordinaire le 3 mai 1848, un projet de création d'un comptoir d'escompte, établissement destiné essentiellement à stimuler le commerce, à ramener dans la circulation « le numéraire qui rétablit la confiance, le crédit et facilite les opérations commerciales ». Les décrets gouvernementaux des 7 et 16 mars prescrivaient la formation de ce type d'établissements dont le capital était assuré pour 1/3 en argent par les associés souscripteurs, pour 1/3 en obligations par les villes, et le dernier tiers en bons du Trésor par l'État.

Le conseil général, stimulé par son préfet vote le principe de la création de ce comptoir d'escompte à Napoléon ainsi que deux succursales, une à Fontenay et l'autre aux Sables. Mais il émet une restriction : il décide de n'engager le département qu'autant que les souscripteurs auront réalisé une somme de 100 000 francs, que l'État aura versé une somme égale, et que les villes se seront obligées à garantir les pertes qui pourraient résulter des opérations du comptoir jusqu'à concurrence de leur quote-part. C'est un demi-succès pour François Grille qui ne verra pas s'établir ce comptoir durant son mandat.

Pour assurer du travail aux plus démunis et « secourir toute une classe de la société », François Grille réclame au conseil général de lever un impôt local exceptionnel de huit centimes. En raison des sacrifices déjà imposés aux habitants en 1846-1847 pour soulager « les misères sorties de la cherté des grains », de l'augmentation nationale de quarante-cinq centimes sur les contributions, de

la stagnation du commerce et de la rareté du numéraire, le conseil général refuse de voter toute nouvelle imposition. « Il est fâcheux que je n'aie pu déterminer le vote de l'impôt qui eût fait voir au pauvre que le riche pensait à lui et se liait fraternellement à ses destinées et à ses peines », déplore François Grille.

La crise touche l'ensemble de la population vendéenne ; mais ceux sur qui elle pèse le plus, sur qui les conséquences sont le plus dramatique, sont bien évidemment les plus démunis. Constatant un taux de mortalité croissant parmi les enfants trouvés et abandonnés de l'hôpital général de Napoléon, François Grille, par arrêté préfectoral, prend des mesures changeant radicalement les dispositions antérieures. Ces arrêtés imposent un élargissement des heures de « dépôt » des enfants trouvés, ordonnent une ouverture journalière de l'hôpital chargé de leur accueil. Enfin, ils autorisent hospices et bureaux de bienfaisances des différents points de la Vendée à recevoir et placer en nourrice ces enfants.

Toujours dans le même but, François Grille encourage individuellement les maires de chaque commune à examiner la situation des nécessiteux hors d'état de payer l'impôt de quarante-cinq centimes qui frappe le pays. Des retards ont lieu dans l'examen de la situation financière des habitants, or l'Etat admet un dégrèvement de l'impôt en faveur des plus pauvres. Par leur lenteur, les communes font courir à leurs administrés le risque « de tout perdre et de faire peser sur des familles désolées, un prélèvement que le gouvernement a entendu ne faire que sur la bourse des riches et sur les ressources de ceux auxquels il ne serait pas impossible de la supporter ».

Irrité par son impuissance à stopper « la plaie du paupérisme et de la mendicité » génératrice de « la gangrène de l'émeute et de la haine », François Grille réclame des mesures qui sont la marque d'un tournant dans sa pensée. De républicain modéré, il se dirige peu à peu vers le républicanisme avancé, voire vers le socialisme. Sa démarche n'est certes pas exempte d'une défiance à l'égard de la multitude qu'il envisage comme une force destructrice, non seulement au présent, mais dans l'avenir : « Si ces désordres sont à craindre avec une population de trente-six millions d'âmes, que sera-ce dans un siècle, quand la France aura cinquante millions d'habitants ? ». Mais ces propositions émanent avant tout d'un homme à l'esprit généreux, luttant pour que l'égalité inscrite dans la loi le soit enfin dans la réalité. Pour l'essentiel, François Grille, par l'intermédiaire de Flocon, attend du pouvoir exécutif l'autorisation de distribuer huit mille hectares des terres domaniales du département - qui en compte dix mille. Un tiers serait distribué aux prolétaires vendéens, les deux tiers restant seraient offerts à trois mille ouvriers des Ateliers nationaux que lui enverrait le gouvernement. Enfin, une allocation de cinq millions lui permettrait d'établir cette colonie dans différentes localités du département, chaque ouvrier recevant, prélevée sur cette somme, une allocation de sept cents francs. Cette lettre laisse transparaître, plus nettement qu'à l'ordinaire, une analyse des problèmes sociaux en terme de classe : « La Révolution de 1789 et 1793 a fait passer les biens de l'Émigration et du clergé à la classe moyenne. Il est temps que la classe que l'on nommait inférieure entre en partage, et que le prolétariat disparaisse et s'absorbe dans les joies de la propriété »

Pour François Grille, il est clair que désormais le prolétariat forme une classe prête à s'insurger contre une classe dominante indifférente à ses problèmes. Il ne réduit plus le problème social à un problème moral : l'éducation des mœurs n'est plus pour lui la solution miracle apte à résoudre les maux de l'époque ; il s'agit désormais de partager un bien dont les détenteurs actuels ne sont que les dépositaires.

Les Journées de Juin viennent conforter François Grille dans son analyse des problèmes sociaux. L'émotion soulevée par ces événements rapproche momentanément, en Vendée, les républicains partisans de l'ordre et les légitimistes. Mais François Grille ne réussit pas à gagner la confiance des notables. Les représentants du département à l'Assemblée, légitimistes et libéraux, sont d'accord pour réclamer avec insistance son remplacement. En octobre, il est démis de ses fonctions.

Quelques mois plus tard, il se présentera aux législatives, dans le Val-d'Oise. Inconnu dans ce département, il avait peu de chances d'être élu et cet épisode mettra fin aux ambitions politiques de cet homme. Il refusera de réintégrer son poste de bibliothécaire et se retirera à l'Étang-la-Ville où il se consacrera désormais à la rédaction et à la publication de son œuvre littéraire.

Francis Grangiens d'après Claudie Gohier-Segrétain

LISTE DES PREFETS DE LA VENDEE

La liste des préfets de la Vendée détaille l'ensemble des hauts fonctionnaires nommés à la tête des services de l'État dans le département de la Vendée sous les différents régimes politiques français depuis 1800.

La fonction de préfet, créée par la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration, sous le Consulat, est pour la première fois exercée dans la Vendée par Jean-Baptiste-Antoine Lefaucheur, nommé le 21 ventôse an VIII (12 mars 1800).

Depuis 1800, 84 préfets se sont succédé dans le département de la Vendée.

Nom	Période
Consulat	
Jean-Baptiste Lefaucheur des Aunois	19 germinal an VIII — 9 frimaire an IX
Jean-François Merlet	25 nivôse an IX — 12 février 1809
Premier Empire	
Baron Prosper de Barante	27 février 1809 — 12 mars 1813
Anne Léonard Camille Basset de Châteaubourg	13 avril 1813 — 10 juin 1814
Première Restauration	
Baron Nicolas Frémin de Beaumont	14 juillet 1814 — 22 mars 1815
Cent-Jours	
Baron Jean Pierre Boullé	30 mars 1815 — 19 mai 1815
Comte Paul Félix Ferri-Pisani	10 juin 1815 — 12 juillet 1815
Seconde Restauration	
Pierre-Joseph-Jacques de Maleville	23 juillet 1815 — 9 octobre 1815
Marquis Félix-Léonard de Roussy de Sales, <i>commissaire du roi par intérim</i>	29 novembre 1815 — 16 août 1816
Comte Ferdinand-Marie-Louis de Waters	6 septembre 1816 — 19 février 1817
Comte Urbain de Kerespertz	9 mars 1817 — 9 janvier 1819
Jean-Baptiste de Rogniat	11 février 1819 — 19 juillet 1820
François de Courpon	7 août 1820 — 26 juin 1822
Vicomte François Duval de Chassenon de Curzay	4 septembre 1822 — 21 septembre 1824 22 septembre 1824 — 18 juillet 1827
Vicomte Elysée de Suleau	6 août 1827 — 27 janvier 1828
Marquis Marie-Joseph de Foresta	23 avril 1828 — 11 avril 1830
Vicomte François d'Auderic de Lastours	26 juin 1830 — 19 août 1830
Monarchie de Juillet	
Comte Emmanuel de Sainte-Hermine	10 septembre 1830 — 12 octobre 1832
Christophe-Alexis-Adrien de Jussieu	20 octobre 1832 — 30 mars 1833
Jacques Paulze d'Ivoy	1 ^{er} mai 1833 — 1 ^{er} août 1841
Jean-Raymond-Prosper Gauja	19 août 1841 — 30 mars 1848
Gouvernement provisoire	
Joseph-François Grille, <i>commissaire de la République</i>	31 mars 1848 — 10 juillet 1848
Deuxième République	
Jean-Raymond-Prosper Gauja	26 juillet 1848 — 31 octobre 1848
Jean-Marie Cazavan	20 novembre 1848 — 31 décembre 1848
Casimir Bonnin	4 janvier 1849 — 16 septembre 1851
Alphonse Boby de la Chapelle	29 septembre 1851 — 22 janvier 1862

Second Empire	
Honoré Girard de Villesaison	28 février 1862 — 16 octobre 1865
Marquis Jean-Jacques Poussou de Fonbrune	1 ^{er} novembre 1865 — 23 octobre 1869
Antoine Pugliesi-Conti	7 novembre 1869 — 10 septembre 1870
Gouvernement de la Défense nationale	
Georges Coulon	12 septembre 1870 — 26 mars 1871
Troisième République	
Jean-Raymond-Prosper Gauja	29 mars 1871 — 16 octobre 1873
Paul Duphenieux	24 octobre 1873 — 5 janvier 1877
Raymond Saisset-Schneider	15 janvier 1877 — 21 mai 1877
Marquis Arthur-Henri Faret de Fournes	25 mai 1877 — 20 décembre 1877
Baron Albert de Girardin	20 décembre 1877 — 14 janvier 1882
Auguste Calvet	25 janvier 1882 — 25 avril 1885
Gabriel Bouffet	1 ^{er} mai 1885 — 2 février 1887
Edmond Robert	23 février 1887 — 12 février 1890
G. Louvel	1 ^{er} mars 1890 — 31 décembre 1892
André de Joly	1 ^{er} mars 1895 — 26 septembre 1899
Louis Liegey	1 ^{er} octobre 1899 — 9 septembre 1902
Eugène Plantie	1 ^{er} octobre 1899 — 9 septembre 1902
Jules d'Auriac	1 ^{er} octobre 1902 — 1 ^{er} décembre 1905
Jean Branet	14 décembre 1905 — 24 juillet 1907
Charles Dupré	6 août 1907 — 24 septembre 1908
Raymond Le Bourdon	1 ^{er} octobre 1908 — 3 octobre 1910
Pierre Blanc	1 ^{er} novembre 1910 — 3 mai 1913
Fernand Tardif	16 mai 1913 — 12 juin 1920
Alfred Baffrey	1 ^{er} juillet 1920 — 28 mai 1926
André Jozon	19 juin 1926 — 31 mai 1930
Paul Chiraux	2 juillet 1930 — 19 mai 1934
Raoul-Stéphane Moreau	1 ^{er} juillet 1934 — 3 janvier 1940
Raoul Catusse	8 février 1940 — 17 septembre 1940
État français	
Gaston Jammet	25 septembre 1940 — 7 septembre 1944
Gouvernement provisoire de la République française	
Léon Martin	17 septembre 1944 — 13 juillet 1945
Raymond Vivant	16 juillet 1945 — 2 mars 1949
Quatrième République	
Christian Lobut	1 ^{er} avril 1949 — 28 août 1951
Georges Cathal	15 septembre 1951 — 26 mars 1954
Jean Perreau-Pradier	26 avril 1954 — 23 juillet 1956
Jean Wolff	11 août 1956 — 18 mai 1960
Cinquième République	
Jean Canet	1 ^{er} juillet 1960 — 28 janvier 1963
Jacques Lenoir	4 mars 1963 — 2 mai 1966
Jacques Reiller	16 juin 1966 — 11 décembre 1970
Roland Faugère	4 janvier 1971 — 10 août 1972
Roger Ninin	21 août 1972 — 21 avril 1975
Jean-Baptiste Prot	9 mai 1975 — 26 décembre 1977
Michel Gillard	20 janvier 1978 — 16 juillet 1981
Dominique Le Vert	15 août 1981 — 7 juillet 1983

Raymond Jaffrezou	1 ^{er} août 1983 — 25 avril 1986
Christian Tracou	15 mai 1986 — 30 août 1989
Jacques Roynette	11 septembre 1989 — 7 août 1991
Bernard Raffray	7 octobre 1991 — 23 avril 1992
Jean-Yves Audouin	11 mai 1992 — 31 décembre 1993
Philippe Callède	17 janvier 1994 — 27 janvier 1996
Pierre Mirabaud	19 février 1996 — 13 mai 1998
Paul Masseron	8 juin 1998 — 31 juillet 2001
Jean-Paul Faugère	3 septembre 2001 — 25 juin 2002
Jean-Claude Vacher	14 juillet 2002 — 16 décembre 2004
Christian Decharrière	10 janvier 2005 — 5 juillet 2007
Thierry Lataste	24 juillet 2007 — 20 janvier 2010
Jean-Jacques Brot	15 février 2010 — 8 décembre 2011
Bernard Schmeltz	3 janvier 2012 — 23 juillet 2013
Jean-Benoît Albertini	26 août 2013 — 24 mai 2017
Benoît Brocart	En fonction depuis le 31 juillet 2017



L'hôtel de préfecture de La Roche-sur-Yon

Le 25 mai 1804, Napoléon 1^{er} décrète le transfert du chef-lieu du département de Fontenay-le-Comte à La Roche-sur-Yon. Il devient urgent de construire un bâtiment pouvant accueillir le préfet et les fonctionnaires. Comme à Pontivy, ville napoléonienne, la préfecture est l'une des premières constructions de la ville nouvelle.

Elle n'est toutefois achevée qu'en 1818. Son emplacement sur une place secondaire est dû au choix du préfet Merlet qui voulait éviter le tumulte des foires et marchés. L'architecture classique du bâtiment est comparable à celle d'un hôtel particulier avec un perron et un vestibule. Le bâtiment central est entouré de deux ailes formant une cour d'honneur. La préfecture est prolongée par un parc et bordée, à l'origine, par deux cours. La place de la préfecture, aujourd'hui place François-Mitterrand, est entourée de maisons de pierre dont les encadrements et les balcons visent à mettre en valeur la préfecture.

Louis Oscar ROTY (1848-1911)

(3^{ème} partie)



L'œuvre de ce médailleur français se distingue par la variété des portraits et l'harmonie des compositions allégoriques ou décoratives. Il entra à l'Académie des Beaux-Arts en 1888. Parmi ses réalisations célèbres, figure le revers de la médaille du président Carnot (1894) qui montrait le cortège funèbre se dirigeant vers le Panthéon. Mais c'est sa *Semeuse* qui devait lui valoir de passer à la postérité. Le dessin de cette allégorie était initialement prévu pour une médaille de récompense agricole. Mais le projet fut abandonné. Le sujet qui avait été payé à l'auteur fut récupéré par le ministère des Finances pour orner les nouvelles pièces d'argent de 50 centimes (1897), 1 franc et 2 francs (1898). Le succès de cette composition ne devait pas se démentir.



Le dessin de *La Semeuse* fut repris pour illustrer les timbres d'usage courant durant les trois premières décennies du XX^{ème} siècle. La première version de cette représentation philatélique, gravée par Louis Eugène MOUCHON, très fidèle au dessin de la pièce, était gravée sur un fond ligné qui devait donner la sensation du relief.

Des modifications furent ensuite apportées sur la série de 1907, gravée par Jean-Baptiste LHOMME : fond uni, suppression du soleil sur la droite dont la position semblait incohérente avec l'éclairage du dessin venant de la gauche, élimination du haut du sac qui ressemblait trop, pour certains, à un téton.



Signe de la relation souvent entretenue entre le timbre et la monnaie, c'est encore la Semeuse qui apparaît dans les timbres-monnaie, forme originale de monnaie de nécessité qui vit le jour au lendemain de la Première Guerre mondiale.

L'histoire de la Semeuse de ROTY ne s'arrête pas là. Avec l'avènement du nouveau franc, elle revient orner les pièces de 1 franc, 5 francs puis ½ franc.

Elle refait également son apparition sur les timbres d'usage courant de 20 centimes. Quelque peu stylisée, elle se retrouve encore sur les pièces de 2 francs. A nouveau réinterprétée, elle accompagnera, en outre, le passage à l'euro en ornant le verso des pièces françaises de 10, 20 et 50 euro cents.

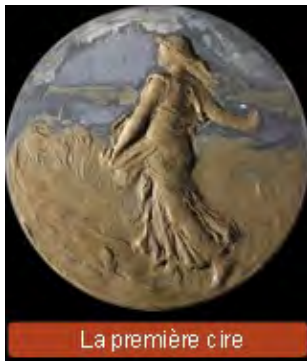


Le Grand Œuvre de Louis Oscar ROTY

ou comment La Semeuse vint à la France

Elle est **plus connue que son créateur** et s'est imposée durablement dans le paysage national. Ses usages et sa petite taille ont fait que **chacun l'avait dans la poche, la recevait avec son courrier**. Elle continue, copiée, à hanter les pièces jaunes de l'Euro.

Mêlée aux gestes quotidiens, porteuse d'une **symbolique méconnue**, profonde et fort ancienne, c'est notre **Semeuse**.



La première cire



La plaque de bronze



La semeuse sur une pièce de 5 francs

Un double hasard permit au **génie d'Oscar Roty** de lui donner naissance. En **1886**, le **Ministère de l'Agriculture** lança un concours pour sa médaille. Roty, déjà connu, se porta candidat et avança suffisamment son travail pour en tirer une **belle plaque de bronze, visible au Musée Roty**.

Mais, apprenant que son maître, PONSCHARME, était sur les rangs, il eut l'élégance de se retirer. Le projet dormit dans son tiroir pendant dix ans.

C'est en **1895** que le Ministre Paul DOUMER, afin de soutenir sa politique, souhaita une nouvelle série monétaire.

ROTY, **graveur déjà quasi officiel**, fut désigné sans concours **pour la monnaie d'argent**. L'enjeu était important, aussi bien pour l'artiste que pour l'homme politique. **A cette époque on ne plaisantait pas avec les symboles monétaires !**

C'est alors que Roty se souvint de son ancien projet. Avec **quelques modifications**, apparemment légères mais déterminantes, il en fit **cette figure devenue emblématique**.

Son succès populaire fut immédiat

On transformait les pièces en bijoux de toutes sortes.



Des pièces d'argent montées en broche

Un pareil consensus incita le **Ministère des Postes à demander une version adaptée au timbre.**

Roty envoya un modèle en relief au **graveur des Postes**, son ami **Eugène Mouchon**.

Ne prenant aucunement ombrage de son rôle de simple exécutant, MOUCHON, au contraire, couvrait Roty d'éloges.

La Belle Epoque était aussi celle des civilités...



Rida ROTY, instituteur dans les Bouches-du-Rhône, n'a, bien sûr, pas connu son aïeul né à Paris le 11 juin 1846 et décédé le 23 mars 1911 à l'âge de 64 ans, mais il en perpétue avec bonheur la mémoire :



Cette rue de Paris est un hommage à mon arrière-arrière-grand-père. Son nom a circulé en milliards d'exemplaires dans les mains de chacun de vous et, pourtant, peu y ont prêté attention.

En effet, Oscar ROTY est l'auteur de la fameuse *Semeuse* qui naquit il y a plus de 100 ans pour illustrer les pièces de 50 centimes en argent, puis de 1 franc, 2 francs et 5 francs.

Au pied de cette *Semeuse* "*qui sème des idées généreuses sans se soucier des vents contraires*" (comme le disait son auteur), un œil averti peut lire la signature: O. ROTY.

La *Semeuse* a connu l'ancien franc, le nouveau franc et, maintenant, continue de figurer sur les centimes d'euros, toujours accompagnée du nom de ROTY. Elle commença sa carrière postale il y a plus de 100 ans, précisément le 2 avril 1903 sur un timbre de 15 centimes. Elle eut un succès exceptionnel et sema pendant plus de 38 ans sur les lettres et cartes postales en France et dans de nombreux pays sous administration postale française pour réapparaître encore en 1960 avec le nouveau franc. Les philatélistes et les numismates ne peuvent ignorer l'histoire exceptionnelle de *la Semeuse* et le nom illustre de ROTY tant les variantes sont nombreuses et recherchées.

Je collectionne avec amusement toutes les représentations de *la Semeuse* sur toutes sortes de supports (médailles, jetons, cartes postales, pin's, porte-clés, publicités, factures, timbres, cahiers, buvards, ...) et je découvre régulièrement des utilisations nouvelles et inattendues. La *Semeuse* est, en effet, un symbole qui exprime la confiance, la fortune, la paix...

Oscar Roty créa aussi des centaines de médailles et plaquettes pour des commémorations, des expositions, des événements de la Troisième République. Il m'arrive de trouver quelques-unes de ces magnifiques médailles chez des numismates professionnels ou amateurs ou bien encore sur des brocantes. Quel plaisir de réunir une collection représentative de ses œuvres ! Toute nouvelle acquisition est, pour moi, un témoignage sensible, comme un message de mon ancêtre hors du temps qui me procure beaucoup de joie et d'émotion.

Denis MARECHAL

Remarque : sur internet, vous pouvez consulter l'article, très complet, fait par P.M. CHANTEREAU (Conservateur du Musée Oscar Roty).

<http://www.oscar-rotty.fr/article/oscar-rotty-un-graveur-dans-la-republique.html>

RÉFÉRENCES DE RECHERCHES :

Pierre MARION : *Le dictionnaire des semeuses.*

Jean COTTI, Pierre RAMUREL, Viviane SOULACHE, Joseph PHARE, Corentin LE BELLEC : *Collections privées.*

Musée de La Poste, Associations Philatéliques de Marseille, Tours, Strasbourg.

Bibliographies diverses.

Sites internet :

<http://www.laposte.fr/toutsurletimbre/connaissance-du-timbre/dicotimbre/timbres/journee-du-timbre-1996-semeuse-1903-2990>

<http://timbreposte.free.fr/mag-timbre/la-semeuse/la-semeuse.html>
<http://timbreposte.free.fr/mag-timbre/la-semeuse/naissance-semeuse.html>

Les Belges en Antarctique

1^{re} Partie
de 1897 à 1959

A l'époque d'Aristote, les penseurs voyaient la Terre comme une sphère avec un pôle de chaque côté de l'équateur. Ils ont donné le nom d'ARKTOS (arctique) au pôle Nord et par opposition ANTI-ARKTOS (anti-arctique) au pôle Sud. Ce qui est devenu au fil du temps ANTARCTIQUE.

Le 19 février 1819, après avoir longtemps dérivé à cause du vent, le capitaine britannique William SMITH découvre des terres glacées au sud du Cap Horn. Des expéditions, russe en 1820 et française en 1840, partirent pour découvrir que, en fait, c'étaient des îles.

Personne n'avait encore découvert l'Antarctique.

Nous sommes en 1891, Adrien de GERLACHE de GOMERY a 25 ans.

Le jeune homme demande, par courrier, au grand explorateur russe Adolf Erik NORDENSKIÖLD de participer à la préparation de son expédition antarctique. Sans réponse de sa part, il commence à étudier par lui-même la possibilité d'un voyage de découverte dans cette zone peu connue.

Accompagné de deux grands noms de la conquête polaire, Frédéric COOK et Roald AMUNDSEN, Adrien de GERLACHE de GOMERY entreprend **la 1^{re} expédition antarctique belge de 1897 à 1899.**



La "Belgica".



Le baron
Adrien de GERLACHE de GOMERY,
chef d'expédition et capitaine
du bateau la "Belgica".



La "Belgica" prise dans la banquise.

Equipage et scientifiques partent d'Anvers le 16 août 1897 à bord du bateau la "Belgica".

Après des escales le long de la côte d'Argentine pour étudier la faune et la flore, ils arrivent dans l'Antarctique en février 1898.

Définitivement emprisonnés par les glaces le 2 mars 1898, le bateau la "Belgica" et les hommes à bord sont les premiers à hiverner sur la banquise antarctique.

Belgique - 09.06.1947
Pour le Cinquantenaire de l'expédition
antarctique de la "BELGICA".



Adrien de GERLACHE



La "Belgica" dans les glaces.

Belgique - 08.10.1966
Expéditions antarctiques.



Adrien de GERLACHE et la "Belgica".

British Antarctic Territory
(BAT) - 1973



Capitaine
Adrien de GERLACHE et la "Belgica".

Sans possibilités de communiquer avec le monde extérieur, tout le monde passe l'hiver et surtout la nuit polaire sur la banquise. Après 10 mois de dures épreuves, il y avait peu d'espoir de rejoindre la mer libre. En février 1899, la décision est prise de creuser un canal pour pousser et tirer la "*Belgica*". Tout le monde se met au travail : équipage, officiers et scientifiques se relaient. Il y a 10 km à faire !!!



Sciage de la glace pour creuser et ouvrir le canal.

Après deux mois d'efforts titanesques, d'abattement et d'espoir, le 14 mars 1899, la "*Belgica*", en bien mauvais état, rejoint le large et peut entamer son voyage de retour vers Anvers et la Belgique.

Voyage du retour :

Escale le 28 mars 1899 dans la rade de Punta Arenas (Chili) pour réparation - Puis escales à La Plata et Buenos Aires (Argentine) - Départ le 14 août 1899 pour traverser l'Atlantique - Escale à Boulogne-sur-Mer (France) le 30 octobre 1899 - Arrivée à Anvers (Belgique) le 5 novembre 1899.

Treize mois dans les glaces, 1700 milles de dérive et deux records :

1^{re} expédition scientifique internationale,

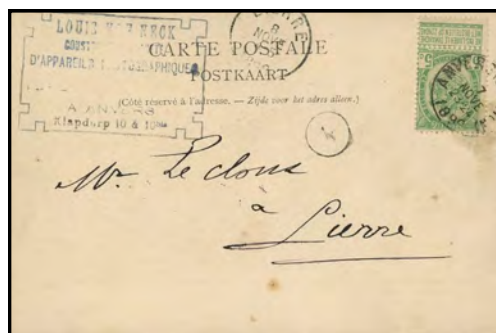
1^{re} expédition à hiverner sur la banquise.

CARTES COMMEMORATIVES du retour du pôle Sud de l'expédition scientifique belge de GERLACHE sur la "*Belgica*" 1897-1899.



*Carte (recto), représentant les membres de l'expédition
et la "Belgica" dans la rade d'Anvers.*

Carte (verso) :
partie de Bruxelles le 10 novembre 1899,
arrivée à Nice le 2 novembre 1899,



Carte (recto), hommage au Commandant Adrien de GERLACHE, retour triomphal du "Belgica" à Anvers.

*Carte (verso) :
partie d'Anvers le 7 novembre 1923,
arrivée à Lierre le 8 novembre 1923.*

En écrivant sur cette carte "*DU BELGICA*", il s'agit bien de "*la Belgica*" et non pas de "*le Belgica*" qui n'est pas le même bateau.

La "BELGICA"



Adrien de GERLACHE de GOMERY achète, en 1896, un bateau norvégien (3 mâts + moteur de 35ch avec chaudière à charbon) appelé la *"Patria"*. A l'origine, ce bateau était un baleinier, donc conçu pour les mers encombrées de glace.

Il rebaptise son bateau la *"Belgica"* pour l'expédition polaire internationale qu'il est en train de mettre sur pied. Afin de résister aux énormes pressions dues à la glace, la coque et le gouvernail sont renforcés. Il construit aussi un rouf pour y installer les différents laboratoires.

Cette expédition en Antarctique rend ce navire célèbre dans le monde entier pour avoir été le premier navire à hiverner sur la banquise.

Après avoir été vendu et ayant plusieurs fois changé de nom, en 1940, il est réquisitionné par les Anglais pour transporter des munitions.

Il gît, actuellement, par 22 mètres de fond dans les eaux norvégiennes, coulé par l'aviation allemande le 9 mai 1940.

Peut-être que la "Belgica" sera renflouée un jour. Pour cela, il faut prévoir un très gros budget.

Si vous faites un peu de tourisme et que vous passez par Ostende en Belgique, une promenade sur le port s'impose.

Là, vous ferez une découverte surprenante.

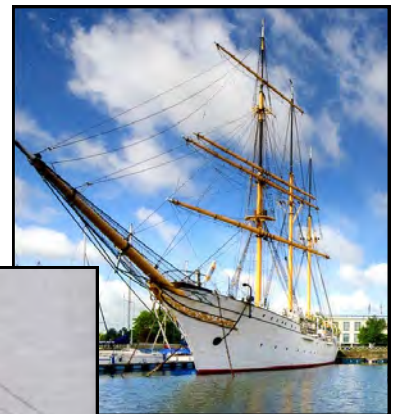
A quai, le *"Mercator"*, un magnifique 3 mâts qui servait de navire-école pour la marine belge. Maintenant désaffecté mais naviguant encore de temps en temps pour des fêtes nautiques. Tous les ans, il ne voit à son bord que des milliers de touristes.

Ce bateau fut imaginé et dessiné par Adrien de GERLACHE de GOMERY et construit en 1932 en Ecosse, comme l'indique un petit panneau au niveau de l'entrée pour la visite.

Et petit clin d'œil à l'histoire, vu le concepteur, le *"Mercator"*, en beaucoup plus grand (78,40m contre 34,60m) ressemble étrangement à la *"Belgica"*.



*Ostende 2017
le "MERCATOR".*



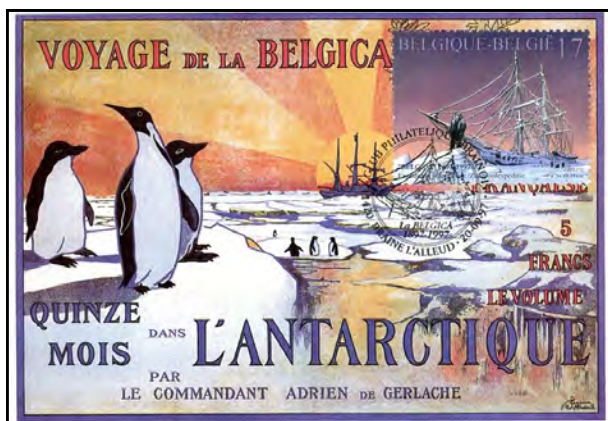
Sur la silhouette des bateaux, une différence majeure quand même : la cheminée.

Sur la *"Belgica"*, le moteur était une chaudière à charbon (35ch), sur le *"Mercator"*, un moteur diesel (550ch).



*Antarctique 1897
la "BELGICA".*

En 1997, pour fêter les 100 ans de ce voyage, la poste belge (actuellement bpost) demande à François SCHUITEN, dessinateur de bandes dessinées bien connu pour sa série *"Les cités obscures"*, de faire un dessin pour un timbre sur la *"Belgica"*.



Carte postale - recto.



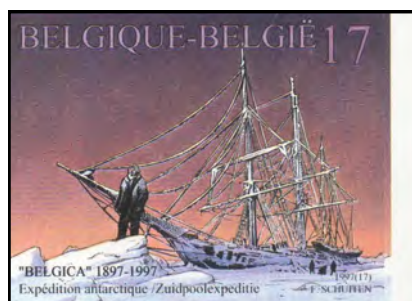
Carte postale - verso.

Ce qui fut fait et la prévente a eu lieu les 20 et 21 septembre 1997 :
tirage à 5.018.240 timbres, édités en feuilles de 40 ex. et 1000 timbres non dentelés.

timbre
dentelé 11½x11½.



timbre
non dentelé.



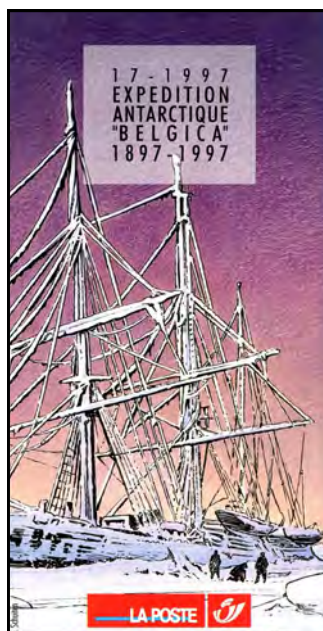
Prévente, trois cachets sont mis en service :

- * à GENT, la *"Belgica"* devant la carte stylisée de l'Antarctique,
- * à BRAINE-L'ALLEUD, navire la *"Belgica"* représenté sur le timbre,
- * à TERVUREN, portrait de l'explorateur Adrien de GERLACHE.

Vente 1^{er} jour au public, deux cachets :

- * BRUXELLES, carte du pôle Sud,
- * BRUSSEL, carte du pôle Sud.

Flyer pour présenter le timbre.



Faits par la poste belge : * trois cachets prévente (20/09/97) sur enveloppes et cartes sur soie,
* deux cachets 1^{er} jour de vente au public (22/09/97).



Prévente
Braine-l'Alleud.



Prévente
Gent.



Prévente
Tervuren.



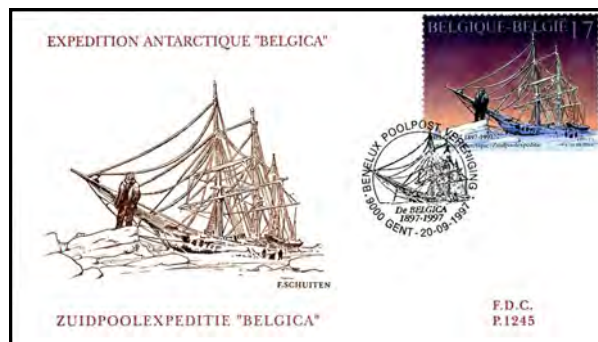
1^{er} jour
Brussel.



1^{er} jour
Bruxelles.



Prévente - Braine-l'Alleud.



Prévente - Gent.



Prévente - Tervuren.



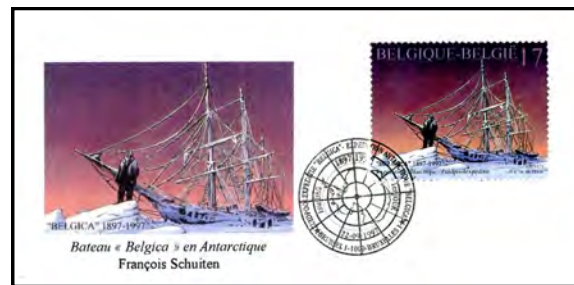
Prévente - Gent.



Prévente - Tervuren.

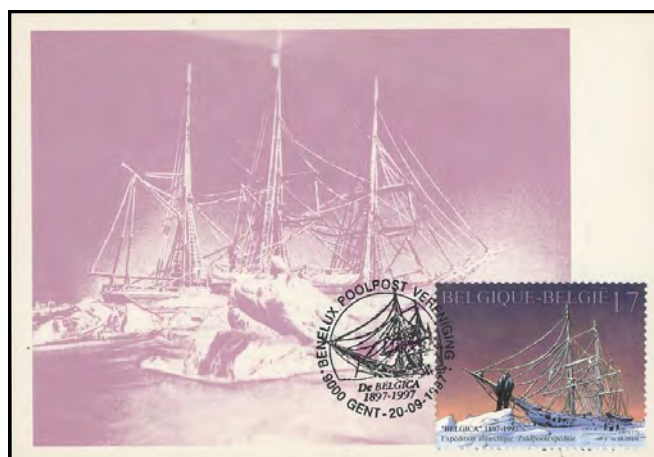


1^{er} jour - Brussel.



1^{er} jour - Bruxelles.

Carte postale faite par le club des Marcophiles belges :

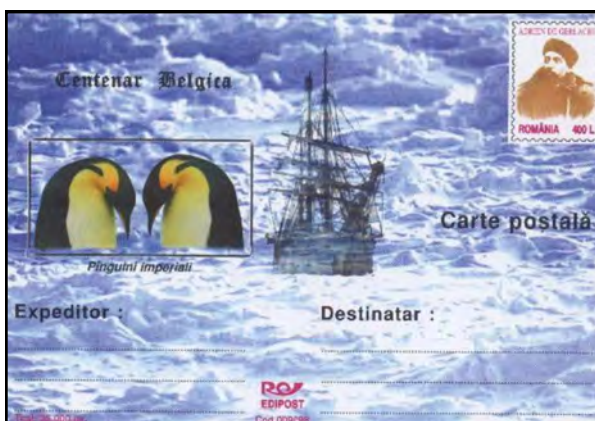
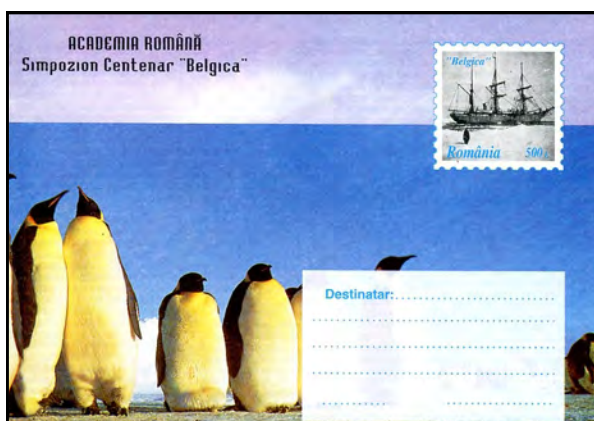
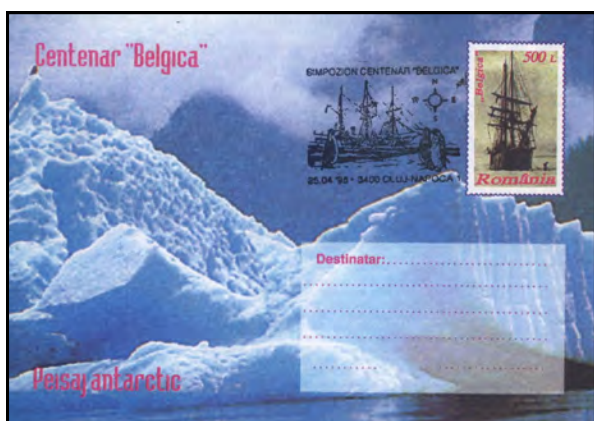


Carte postale - recto.



Carte postale - verso.

Pour le centenaire de cette expédition, la Roumanie a édité un bon nombre d'entiers postaux avec des cachets et des flammes reprenant des images de l'évènement :



Soixante ans plus tard, dans le cadre de l'Année géophysique internationale 1957/1958, la Belgique décide de monter une nouvelle expédition pour le pôle Sud.

Cette deuxième expédition hivernale est dirigée par Gaston de GERLACHE de GOMERY, le fils d'Adrien.

Le 12 octobre 1956, l'accord définitif est donné par le gouvernement belge, pour ce projet.

Le départ est prévu le 12 novembre 1957. Deux bateaux, le brise-glace *"Polarhav"* et le phoquier *"Polarsirkel"* sont affrétés pour transporter l'énorme quantité de matériel (450 tonnes) nécessaire à la réussite de la mission et à la construction de la base antarctique belge d'observation.

Cette base moderne sera appelée *"Roi Baudouin"* et elle permettra à toute l'équipe de vivre et d'hiverner sur le continent antarctique pendant plus d'un an.

A l'arrière du *"Polarhav"*, une plateforme est installée pour permettre à l'hélicoptère de la mission d'atterrir et de décoller.



Le *"Polarhav"*

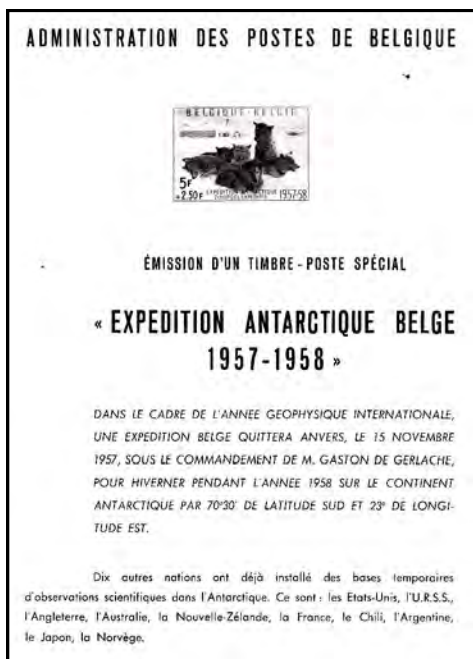


Le *"Polarsirkel"*

Mettre sur pied une telle expédition coûte énormément d'argent. Pour le financement, il est fait appel aux dons et aux bonnes volontés en plus du crédit accordé par le gouvernement.

En particulier, un timbre est émis au profit de l'expédition.

Dans un premier temps, un timbre de feuille "Expédition antarctique 1957-58" est émis le 10/10/1957.



309.028 ex.
émis en feuilles de 50 timbres
plus 200 timbres non dentelés,
vente le 18 octobre 1957.
(ordre de service 57/39 du 16/10/1957)

Enveloppe FDC,
1^{er} jour de vente au public,
le 18 octobre 1957.



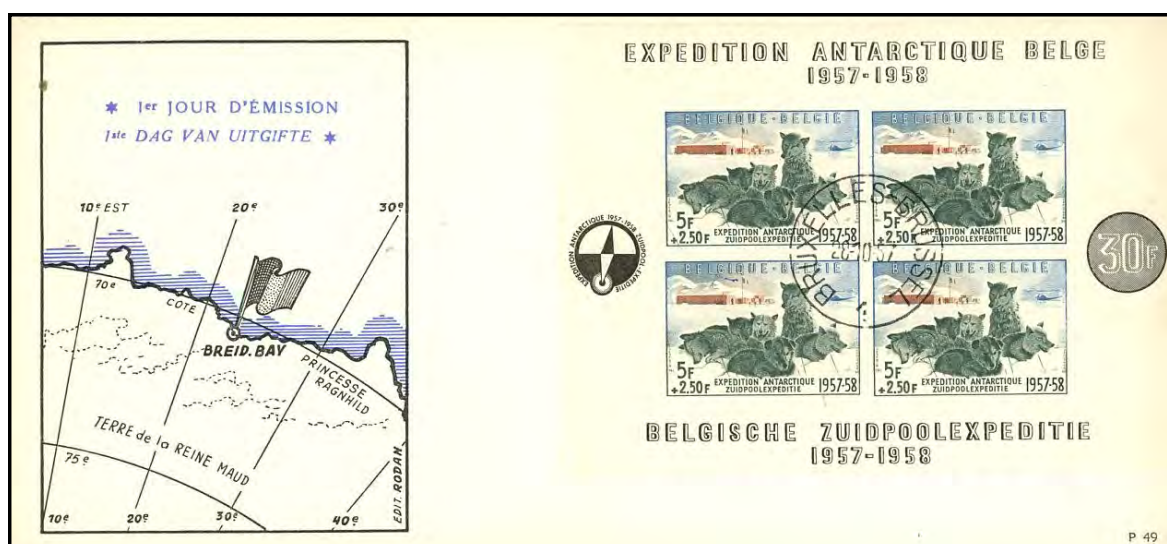
Dans un deuxième temps, un bloc-feuillet paraît le 19/10/1957 avec le même visuel que le précédent mais les couleurs sont différentes.

Ce bloc-feuillet était vendu 30FB (environ 0,743€) : **exclusivement par souscription.**



802.700 blocs, plus 80 non dentelés, retirés de la vente le 01/10/1958, feuillets de 4 timbres identiques, parus le 19 octobre 1957.

(envoyés aux souscripteurs le 28/10/1957)



FDC - 1^{er} jour de de vente aux souscripteurs le 28 octobre 1957.



Le logo de l'expédition est représenté dans la marge gauche de ce feuillet.

Ce logo fut imaginé et dessiné par HERGÉ, le père de Tintin.

Comme l'écrit Gaston de GERLACHE dans son livre (*Retour dans l'Antarctique* - page 38) :

"Nous avons, je crois, bonne allure. Nos couleurs nationales et le drapeau de l'expédition dessiné par Hergé flottent fièrement aux mâts des navires".

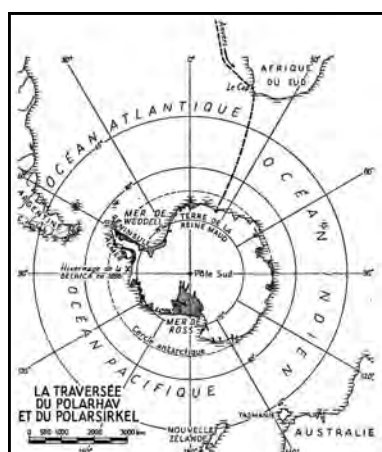


Journal TINTIN n° 501 du 29 mai 1958 - 4 pages sur l'expédition d'Adrien de GERLACHE.

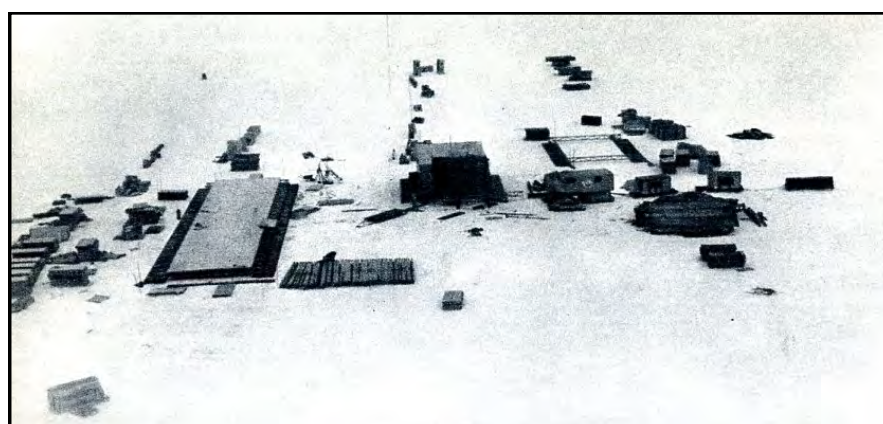
Comme prévu, les bateaux quittent Anvers le 12 novembre 1957.



- * Le 19 novembre : escale à Santa Cruz (île de Ténériffe - archipel des Canaries).
- * Le 27 novembre : passage de l'équateur.
- * Du 9 au 12 décembre : escale au Cap (Afrique du Sud).
- * Le 20 décembre : arrivée dans le pack.
- * Le 25 décembre : choix de l'endroit pour débarquer sur la "Terre de la Reine Maud".



- * Le 26 décembre : le débarquement du matériel commence et, en fin d'après-midi, l'emplacement de la base est choisi.



- * Le 26 décembre : à 15 km du lieu du débarquement, Gaston de Gerlache marque l'emplacement de la base par le drapeau belge et le fanion dessiné par Hergé. Elle s'appellera "Roi Bau-douin".

- * Le 11 janvier 1958 : tout le matériel est déchargé et la baie du débarquement est baptisée "Baie du Roi Léopold III". Les deux bateaux se préparent pour le retour en Belgique.



En plus du logo de l'expédition, Hergé avait préparé une carte de vœux pour les membres du voyage vers le pôle Sud. Cette carte de vœux est expédiée dans une enveloppe illustrée, affranchie du timbre de feuille ou du feuillet édités pour cette expédition.

(tarif international : 5 FB pour une lettre de 20gr + 3 FB par tranche de 20gr supplémentaire)

Toutes ces enveloppes sont oblitérées d'un cachet spécifique mis à disposition par la poste belge. Tous ces courriers seront transportés vers la Belgique par le bateau "Polarhav" lors du retour après avoir déchargé matériel et scientifiques.



Cette carte de vœux est signée par Raymond CARELS, photographe et cinéaste de l'expédition.



Raymond CARELS

Une grosse partie du courrier est oblitérée le 21 décembre toute l'après-midi et une partie de la soirée par Guy della FAILLE qui fait office de vaguemestre. Le premier usage d'un timbre sur la base "Roi Baudouin" date du 01/01/1958.

(mais une oblitération, TRES RARE, du 26/12/1957 existe uniquement à l'usage interne du bateau)

Gaston de Gerlache écrit (*Retour dans l'Antarctique - p. 54*) :

"Le timbre spécial émis pour l'expédition a belle allure sur nos jolies enveloppes bleues qui reproduisent un aspect de la côte de la princesse Ragnhild d'après une vue aérienne. Notre bureau de poste fonctionne fébrilement. Il n'y aura que deux levées en un an, la prochaine aura lieu quand le "Polarhav" viendra nous chercher. Des philatélistes de tous les pays veulent notre cachet sur les nombreuses lettres qu'ils nous ont confiées."



Le cachet du départ est du 01/01/1958 (départ effectif le 12/01/1958), cachet d'arrivée en Belgique le 24/02/1958 (au dos de l'enveloppe).

Autre visuel : enveloppe illustrée avec le cachet non oblitérant de l'expédition.

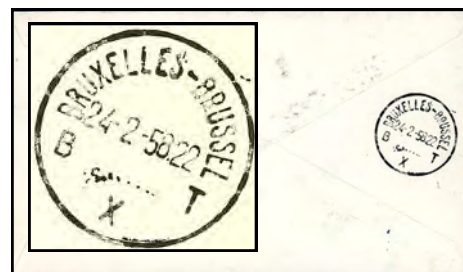
Le cachet d'arrivée est toujours le même.



Cachet du départ le 05/01/1958 (départ effectif le 12/01/1958).



Cachet non oblitérant.



Au dos de l'enveloppe : arrivée - cachet du 24/02/1958.

Le 12 janvier 1958, à 2h du matin, les deux bateaux se détachent de la banquise et entament le voyage du retour. Les conditions de navigation sont extrêmement difficiles, les deux bateaux sont très, très vite pris dans la glace quelques heures après le départ. Ils n'en seront libérés que le 10 février et pourront, alors, reprendre leur voyage de retour.

Immobilisé par la glace pendant presque un mois, l'acheminement du courrier a pris beaucoup de retard. Les deux bateaux arrivent au Cap le 22/02/1958, l'ensemble du courrier "*avion et normal*" est débarqué. Le courrier par "*avion*" est acheminé sur une ligne régulière et arrive à Bruxelles le 24/02/1958 (cachet ci-dessus). Le courrier "*tarif normal*" est acheminé par paquebot et arrive à Bruxelles le 16/03/1958 (pas de visuel).

Il y avait, à l'époque, un accord entre la Belgique et l'Afrique du Sud pour acheminer le courrier du Cap vers la Belgique avec la poste sud-africaine (jusqu'en 1967).

Après plus d'un an sur la banquise, entre montage et entretien de la base, études scientifiques et explorations polaires, la 2^e expédition antarctique belge 1957-58 attend la relève.

La 3^e expédition antarctique belge 1959-60 sous les ordres du capitaine Frank BASTIN, à bord du "*Polarhav*", quitte Ostende le 16 novembre 1958. Une dernière escale au Cap et il repart le 14 décembre. Le "*Polarhav*" attaque le pack le 24 décembre 1958. Après blocages par la glace et déblocages, il est définitivement immobilisé le 8 janvier 1959.

Le 4 février 1959, un brise-glace américain, le "*Glacier*", lui vient en aide pour l'aider à sortir de la glace. Le 13 février 1959, un deuxième brise-glace américain arrive en renfort. Une fois dégagé, et devant le mur de glace du pack, le capitaine du "*Polarhav*" prend la décision d'abandonner sa mission de relève et d'attendre en eaux libres l'équipe de Gaston de GERLACHE, pour le retour vers la Belgique.

Le matériel et la relève sont, alors, transférés du "*Polarhav*" sur le brise-glace "*Glacier*".



C'est le brise-glace américain "*Glacier*" qui finit la mission. Le 17 février, il s'amarré solidement et dépose la relève avec son matériel.

Le 21 février 1959, la remise de la base "*Roi Baudouin*" au capitaine F. BASTIN est faite officiellement par le commandant Gaston de GERLACHE. Après des adieux émouvants, le chargement des caisses (50) d'archives scientifiques et de matériel étant terminé, le "*Glacier*" quitte la banquise à 18h.

Le lendemain, 22 février 1959, ils retrouvent le "*Polarhav*" à l'endroit prévu, le transbordement du matériel se fait rapidement et le voyage de retour reprend à bord de ce petit navire, avec une escale au Cap le 3 mars 1959.

Comme l'avait prédit Gaston de GERLACHE, la deuxième levée de courrier a bien eu lieu avec le retour de la mission 1957-58 beaucoup plus tard que prévu puisque les courriers sont oblitérés du 2 et 3 janvier 1959.

Le 3 mars 1959, escale au Cap, le "Polarhav" repart sans courrier et sans les membres de l'expédition, débarqués pour faire du tourisme.

Tout le courrier est descendu à cette escale. Le courrier noté "PAR AVION" part en avion et arrive à Bruxelles le 5 mars 1959. Le courrier "tarif normal" part avec le paquebot de la ligne Afrique du Sud-Belgique et arrive à Bruxelles le 22 mars 1959.

Le 13 mars, le "Polarhav" fait escale à Banane, au Congo belge, pour reprendre tout le monde qui était arrivé du Cap en avion. Le "Polarhav" arrive à Ostende le 2 avril 1959.

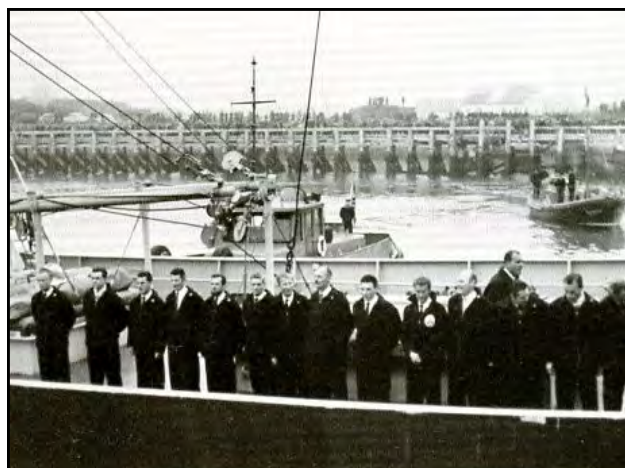
Courrier oblitéré à la base le 02/01/1959
Arrivée en Belgique le 05/03/1959,
voir le cachet ci-dessous



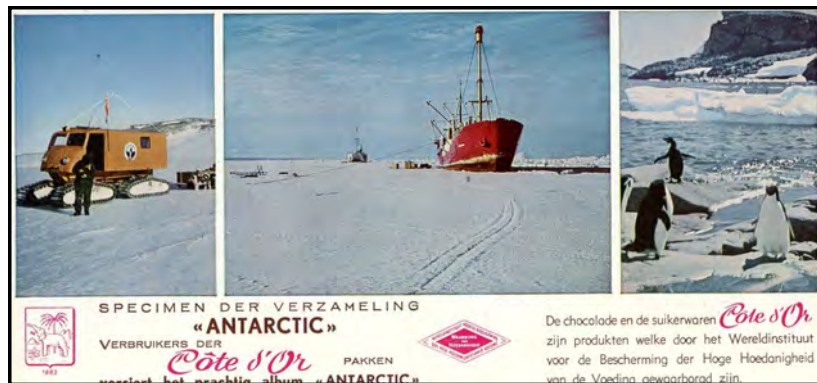
Courrier oblitéré à la base le 03/01/1959
Arrivée en Belgique le 22/03/1959,
voir le cachet au dos de l'enveloppe.



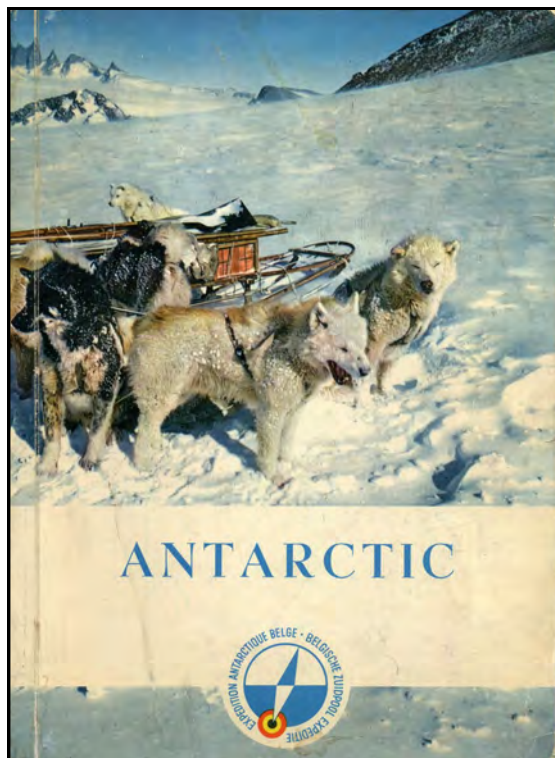
Arrivée triomphale de l'expédition de Gaston de GERLACHE à Ostende le 2 avril 1959.



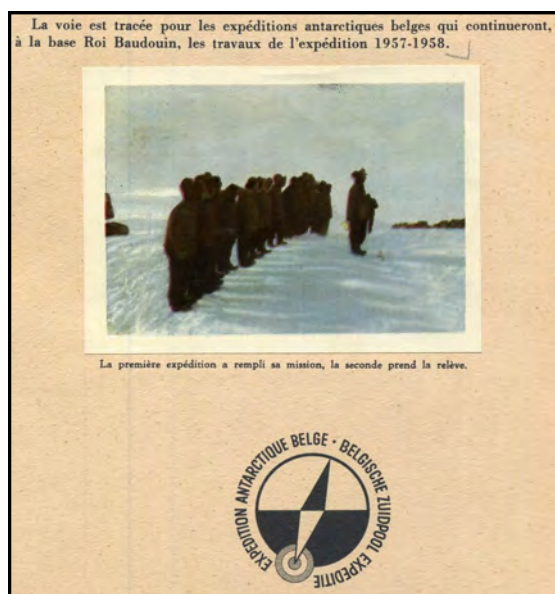
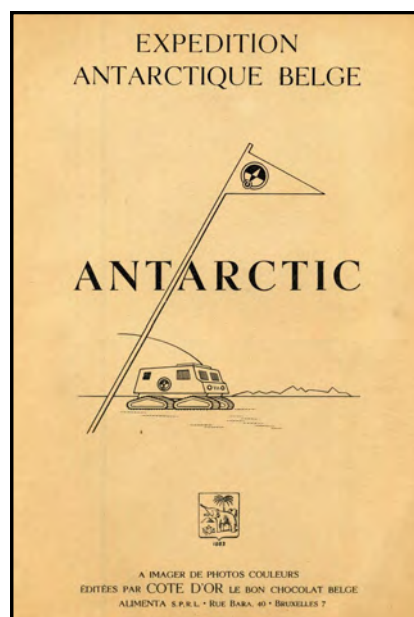
Sa Majesté le Roi Baudouin monte à bord et se fait présenter les membres de l'expédition par le Ct G. de Gerlache. Alignés de gauche à droite : X. de Maere, G. Vandepoel, M. Vanderdoodt, A. de Ligne, L. Cabes, E. Picciotto, H. Vandeveldt, J. Loodts, J. Giot, Th. Van Gompel, J. Hoogewijs, M. Van de Velde, Ch. Hulshagen, H. Vanderheyden, R. Carels, G. della Faille, le capitaine Bô.
(Belge).



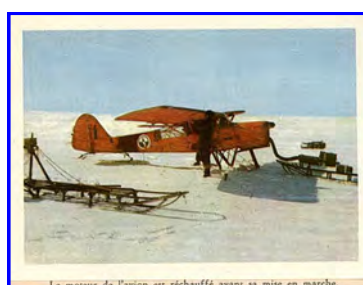
En 1960, "COTE D'OR" le bon chocolat belge édite "ANTARCTIQUE", un livre à images de photos couleurs prises pendant l'expédition 1957-58.



Les images en couleur se trouvaient dans les produits "COTE D'OR".



La relève est assurée, la nouvelle équipe dirigée par le capitaine BASTIN prend ses fonctions.



Le bloc de 4 timbres, émis spécialement pour subventionner l'expédition antarctique belge 1957-58, a aussi été utilisé pour d'autres courriers. Ci-dessous, une enveloppe expédiée en recommandé à "Léopoldville" au Congo belge, le 29 octobre 1957 (cachet de départ).

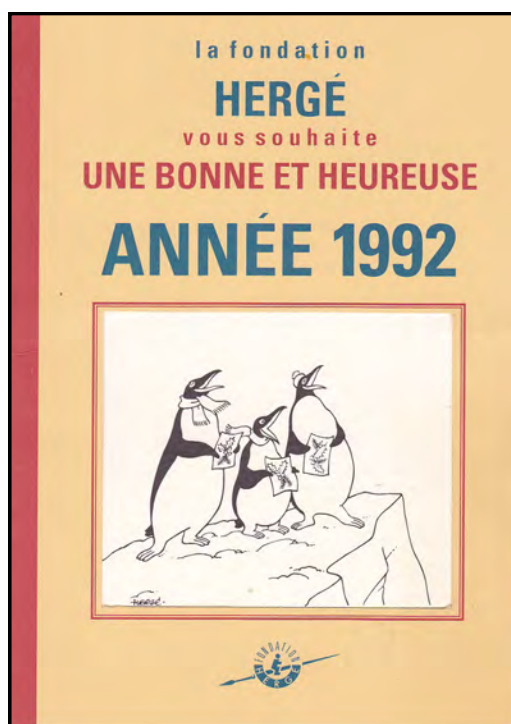
Remarque : le bloc est oblitéré du cachet 1^{er} jour de vente du 28 octobre 1957.

Le courrier est arrivé à Léopoldville le 1^{er} novembre 1957 (voyage par avion).

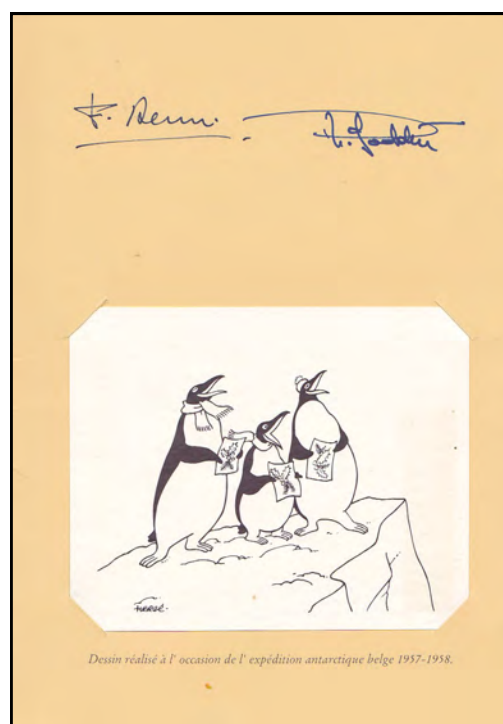


Le visuel de la carte de vœux (les pingouins sur la banquise), dessiné par Hergé pour l'expédition antarctique belge 1957-58, a été repris en 1992 après sa mort (1983), pour la carte de vœux de la "Fondation Hergé".

Celle-ci est signée par Fanny RÉMI, veuve d'Hergé (le nom d'Hergé étant Georges RÉMI), et par Nick RODWEL, son nouvel époux, qui gère l'héritage de Tintin (société Moulinesart).



Fermée.



Ouverte.

PRÊT-À-POSTER REPONSE

Le cas particulier de l'UNADEV

Un certain nombre d'associations caritatives et d'entreprises utilisent les PAP REPONSE pour que leurs correspondants puissent leur répondre en envoyant un don ou en passant une commande sans avoir à supporter les frais de port qui sont ensuite facturés par La Poste directement à l'association ou l'entreprise sur le même principe que les enveloppes « T ».

Les PAP REPONSE utilisent actuellement la Marianne dite « de La Jeunesse » en rouge (PRIO POSTREPONSE) ou gris (ECO POSTREPONSE) :

PRIO

20 g
Validité
permanente

POSTREPONSE



ECO

20 g
Validité permanente

POSTREPONSE



et présentent au dos un n° d'agrément et divers logos et mentions :



- l'inscription de service, orange ou noir, en bas de l'enveloppe précise les conditions d'utilisation du POSTREPONSE avec un n° de lot (ci-dessus 16P276).
- puis on trouve 4 logos qui, de gauche à droite, sont :
 - le logo NF Environnement délivré par AFNOR Certification,
 - le logo de l'engagement de La Poste à la neutralité carbone,
 - le logo « TRIMAN » dont l'apposition est obligatoire sur les produits recyclables,
 - le logo « ECOFOLIO » qui indique que les enveloppes sont recyclables et que La Poste participe au financement de la collecte du papier via une taxe nationale.
- en dehors de ces mentions, dont on pourrait dire qu'elles sont réglementaires, l'entreprise ou l'association ajoute souvent un texte ou un visuel spécifique.
- le rabat qui sert à fermer l'enveloppe est normalement autocollant.
- l'intérieur de l'enveloppe est, en général, gris avec de multiples logos La Poste et une référence interne.

Un cas particulier avec les PAP REPONSE de l'UNAVED

L'Union Nationale des Aveugles et des Déficients Visuels a envoyé à ses donateurs depuis un an environ des PAP REPONSE qui présentent quelques particularités qui remettent en cause la description faite ci-dessus.

Modèle 1



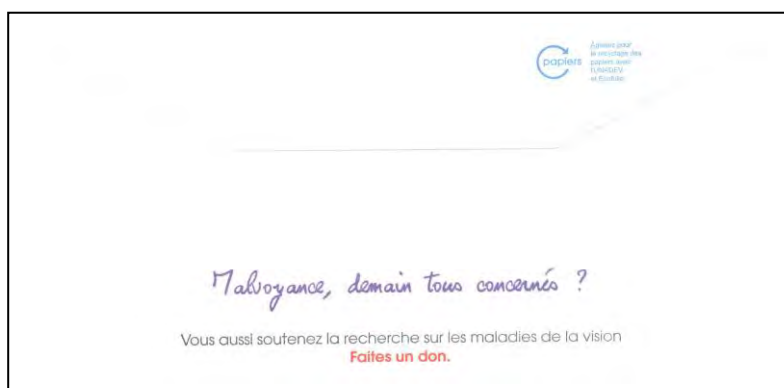
Sur le recto, tout est « normal ».

Au verso, seul un texte de l'UNADEV encourage à faire un don.

Il n'y a aucune inscription de service et donc pas de n° d'agrément.

Seul le logo « ECOFOLIO » apparaît sur le rabat de fermeture qui est gommé et de forme trapézoïdale.

L'intérieur de l'enveloppe est gris uni sans le logo de « La Poste » et sans aucune référence.



Modèle 2

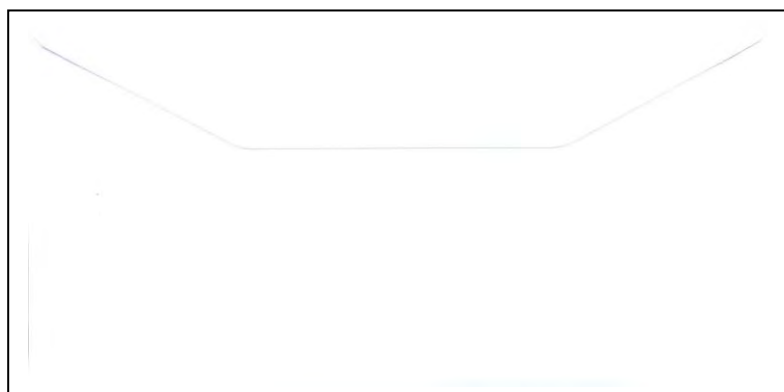


Le recto du modèle 2 présente un visuel différent mais tout est « normal ».

Le verso est vierge de toute mention de service, de logo ou de texte spécifique à l'association.

Comme sur le modèle 1, le rabat de fermeture gommé est de forme trapézoïdale.

L'intérieur de l'enveloppe est gris uni sans le logo de « La Poste » et sans aucune référence.



Modèle 3



Le recto du modèle 3 reprend le visuel du 1^{er} modèle mais on y observe :

- le logo « ECOFOLIO » en bas à droite de l'enveloppe,
- un texte vertical à gauche de l'enveloppe : « Imprimé sur papier certifié PEFC 100% ».

Au verso, en bas à droite , apparaît une référence « 56931FRRE ». Le reste est vierge de toute mention de service, de logo ou de texte spécifique à l'association.

Le rabat de fermeture gommé est de forme rectangulaire.



L'intérieur de l'enveloppe est blanc sans le logo de « La Poste » et sans aucune référence.

Jean-Marie LETERME

BIZARRERIES PHILATELIQUES



Un joli piquage à cheval pour cette Marianne de Beaujard Europe 20g.

LA POSTE 39057A
FRANCE 06-11-12



Ci-dessus, quelle explication pour cette enveloppe préoblitérée avec un complément d'affranchissement, Lettre Prioritaire 20g soit 0,60€ en novembre 2012 ?

Le timbre « Tulipe » imprimé sur l'enveloppe porte la mention : « LA POSTE 2008 OBLITERE ».

A l'origine, les préoblitérés permettaient de faire des envois en nombre sans que les postiers n'aient besoin d'oblitérer le courrier puisque le timbre était annulé avant la vente.

Dans le cas ci-dessus, l'enveloppe a été oblitérée dans une machine de tri TOSHIBA TSC 1000. S'agit-il d'une utilisation détournée de ce PAP préoblitéré ?

Jean-Marie LETERME

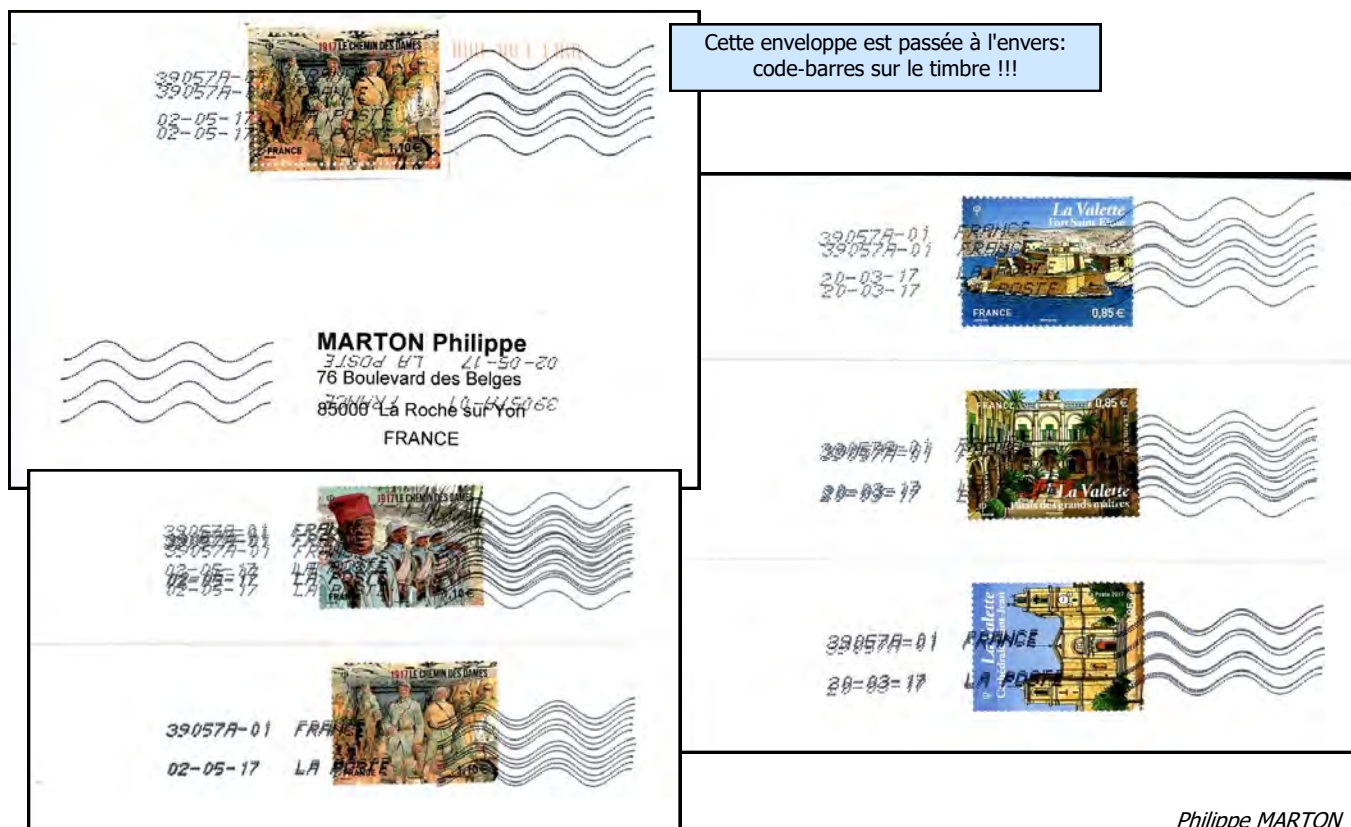
TROP FORT ...

Au centre de tri de La Roche sur Yon, il se passe des choses difficilement compréhensibles et acceptables.



Là, c'est la machine de tri qui ne reconnaît pas les timbres de blocs quand ils sont utilisés à l'unité.

Blocs de : La Valette - Chemin des Dames - souvenir philatélique du Chemin des Dames.



Philippe MARTON

ARTICLES PARUS DANS LE BULLETIN DE L'APY

Dans le bulletin n° 98 du mois de mars 2003, nous avons publié la liste des articles parus dans le bulletin de notre association des n°s 1 à 96 (décembre 1978 à septembre 2002).

Dans le bulletin n° 134 du mois de mars 2012, nous avons publié la liste des articles parus des n°s 97 à 133 (décembre 2002 à décembre 2011).

Ci-dessous, nous vous proposons la liste des articles publiés dans les n°s 134 à 153 (mars 2012 à juin 2017).

La liste complète est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'APY en suivant le lien : <http://apy85.fr/bulletin-129/liste-des-articles/>.

Articles	Auteurs	N°	Date	Pages
Les Oblitérations manuelles de Vendée (1885-2006) de la nomenclature Lautier (Thouarsais-Boildroux à Vouvant)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	134	Mars 2012	17 à 35
Les Timbres Monnaie	LEPREVOST Jean	134	Mars 2012	36 à 40
Papier Timbré : le phare de La Chaume (2)	GRANGIENS Francis	134	Mars 2012	42 à 49
La Vache qui rit	MARTON Philippe	135	Juin 2012	7 à 24
Maximaphilie - Marcophilie	BANDRY Pascal	135	Juin 2012	30 à 33
Les Masques	LEMPERIERE Francis	135	Juin 2012	36 à 40
Papier Timbré : le phare de La Chaume (3)	GRANGIENS Francis	135	Juin 2012	41 à 50
Oblitérations temporaires de Vendée	AUDUREAU Michel	136	Sept 2012	5 et 6
Vieux documents : ancien permis de port d'armes	GRANGIENS Francis	136	Sept 2012	7 et 8
Jean-Charles GUICHET : Notaire au Breuil-Barret	GRANGIENS Francis	136	Sept 2012	9 à 22
Les Tortues (1)	CHABOT Mathilde	136	Sept 2012	25 et 26
Vie et œuvre de Raymond JOLY-CLARE	GRANGIENS Francis	136	Sept 2012	27 à 29
Dantzig	LEMPERIERE Francis	136	Sept 2012	30 et 32
Principauté d'Andorre	BANDRY Pascal	136	Sept 2012	33 et 34
Le Danube en vignette	LAPORTE Didier	136	Sept 2012	35 à 38
Benjamin RABIER	GRANGIENS Francis	137	Déc 2012	7
Les Noms révolutionnaires	GRANGIENS Francis	137	Déc 2012	11 à 19
Les Tortues (2)	CHABOT Mathilde	137	Déc 2012	21 et 22
Jean GIRAUD (1)	MARTON Philippe	137	Déc 2012	23 à 28
Oblitérations temporaires Vendée - La Roche-sur-Yon (1)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	137	Déc 2012	29 à 51
Les Tortues Marines	CHABOT Mathilde	138	Mars 2013	17
Oblitérations temporaires Vendée - Les Sables (2)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	138	Mars 2013	18 à 29
Napoléon 1er et le passage du Danube	LAPORTE Didier	138	Mars 2013	38 à 41
Andorre, le Pays des Pyrénées	BANDRY Pascal	138	Mars 2013	42 à 45
Utilisation de timbres frauduleux au 19ème siècle	AUDUREAU Michel	138	Mars 2013	46 à 54
Oblitérations temporaires Vendée - Liste (3)	AUDUREAU Michel	139	Juin 2013	6 à 9
Oblitérations temporaires Vendée - Fontenay-le-Comte (3)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	139	Juin 2013	10 à 15
Les Libellules	LEMPERIERE Francis	139	Juin 2013	16
Timbres Spéciaux	RAIMONDEAU Jacques	139	Juin 2013	17 à 19
La Croix de Lorraine	LEPREVOST Jean	139	Juin 2013	20 à 26
La Nouvelle Marianne	MARTON Philippe	139	Juin 2013	30 et 31
La Philatélie au Festival de la BD d'Angoulême (1)	MARTON Philippe	140	Sept 2013	9 à 24
Haïti : marque postale de 1763	GRANGIENS Francis	140	Sept 2013	25 à 28
Les Oblitérations temporaires Vendée par commune (4)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	140	Sept 2013	29 à 42
Le temps qui passe	LEMPERIERE Francis	140	Sept 2013	43 et 44
Timbres, BD et Cinéma	MARTON Philippe et MENNESSIEZ François	141	Déc 2013	9 à 23
Les Oblitérations temporaires Vendée par commune (5)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	141	Déc 2013	24 à 39

Articles	Auteurs	N°	Date	Pages
Fauconnerie	RIOBE Christian	142	Mars 2014	25 à 28
Les Lettres "Exprès"	AUDUREAU Michel	142	Mars 2014	29 à 39
Flammes de Vendée (1)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	142	Mars 2014	40 et 41
Le Train en Vendée (1)	GRANGIENS Francis	142	Mars 2014	42 à 56
Les méchants ont la peau dure	MENNESSIEZ François	143	Sept 2014	12 à 14
L'Ordre National du Mérite	BONNEAU Alain	143	Sept 2014	16
Le Danube est-il toujours bleu ?	LAPORTE Didier	143	Sept 2014	17 à 22
Flammes de Vendée (2)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	143	Sept 2014	23 à 33
Retour à la dentelure des timbres	MENNESSIEZ François	143	Sept 2014	34
Benjamin Rabier	MARTON Philippe	143	Sept 2014	37 à 50
Nomenclature des EMA	LETERME Jean-Marie	143	Sept 2014	58
MOG et la liste des communes de Vendée	GRANGIENS Francis	144	Déc 2014	7 à 10
Flammes de Vendée (3)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	144	Déc 2014	11 à 24
Carnet Personnages Célèbres de 1996	MARTON Philippe	144	Déc 2014	27 à 34
La Philatélie au Festival de la BD d'Angoulême (2)	MARTON Philippe	144	Déc 2014	39 à 53
Dikazologie, une curieuse société	GRANGIENS Francis	144	Déc 2014	54 à 56
Flammes de Vendée (4)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	145	Mars 2015	15 à 27
Charly et les timbres	MARTON Philippe et MENNESSIEZ François	145	Mars 2015	28 à 31
Le Western	MARTON Philippe	145	Mars 2015	33 à 40
Le Régiment de Dragons à Luçon	GRANGIENS Francis	145	Mars 2015	42
Carte de Sûreté	GRANGIENS Francis	145	Mars 2015	52
Postes Privées allemandes	LETERME Jean-Marie	146	Juin 2015	12 à 14
Flammes de Vendée (5)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	146	Juin 2015	15 à 25
Curiosités philatéliques	LETERME Jean-Marie	146	Juin 2015	32 à 37
Carnet La Communication de 1988	MARTON Philippe	146	Juin 2015	38 à 58
La Principauté de Hutt River	LETERME Jean-Marie	146	Juin 2015	61
La Franchise Postale par Abonnement	LETERME Jean-Marie	146	Juin 2015	62
Cachets rectangulaires	AUDUREAU Michel	147	Sept 2015	13 et 14
Il était une fois l'APY (1)	MARTON Philippe et HURTAUD Jean-Pierre	147	Sept 2015	15 et 16
Jean GIRAUD (2)	MARTON Philippe	147	Sept 2015	17 à 20
Carnet Plaisir d'écrire 1993 (1)	MARTON Philippe	147	Sept 2015	21 à 30
Marianne Datamatrix	LETERME Jean-Marie	147	Sept 2015	31 et 32
Flammes de Vendée (6)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	147	Sept 2015	33 à 43
Les traversées du Danube en cartes postales anciennes	LAPORTE Didier	147	Sept 2015	44 à 48
Le langage des timbres	GRANGIENS Francis	148	Déc 2015	9 et 10
Carnet Plaisir d'écrire 1993 (2)	MARTON Philippe	148	Déc 2015	11 à 31
Flammes de Vendée (7)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	148	Déc 2015	33 à 44
La Poste aux Armées	MORNETAS Patrice	148	Déc 2015	45 à 47
Une nouveauté BD à Chambéry	MARTON Philippe	148	Déc 2015	48
Post réponse Reverso	GRANGIENS Francis	148	Déc 2015	56 et 57
Flammes de Vendée (8)	AUDUREAU Michel et GRANGIENS Francis	149	Mars 2016	19 à 22
Louis Parpaillon : un postier yonnais mort en Serbie	SEGRETIN Franck	149	Mars 2016	23 à 24
Une lettre drécryptée - Départ Cluj-Napoca (Roumanie)	LAPORTE Didier	149	Mars 2016	25 à 28
Communes Nouvelles : l'adresse un enjeu capital	LETERME Jean-Marie	149	Mars 2016	29 et 30

Articles	Auteurs	N°	Date	Pages
Les deux époques du Western emphatique	MARTON Philippe et MENNESSIEZ François	149	Mars 2016	31 à 39
Les MontimbraMoi de Vendée (1)	LETERME Jean-Marie	149	Mars 2016	43 à 47
Nouvel automate Nabanco	BERTRON Merry	149	Mars 2016	48 à 53
Les MontimbraMoi de Vendée (2)	LETERME Jean-Marie	150	Juin 2016	11 à 23
Tout est dans les boîtes - BD Angoulême	MARTON Philippe	150	Juin 2016	14 à 43
Papier timbré et Colombophilie	GRANGIENS Francis	150	Juin 2016	49 et 50
Bernard Herrmann, cet inconnu célèbre !	MARTON Philippe et MENNESSIEZ François	151	déc 2016	11 à 19
Les MontimbraMoi de Vendée (3 et fin)	LETERME Jean-Marie	151	déc 2016	22 à 36
Semeuse : histoires, rumeurs et anecdotes	MARECHAL Denis	151	déc 2016	37 à 52
Connaissez-vous la "Poste Castor" ?	LAPORTE Didier	151	déc 2016	57 et 58
Les oubliés des Césars	MARTON Philippe et MENNESSIEZ François	152	mars 2017	19 à 23
Arnaques, bidouilles et compagnie	COET François	152	mars 2017	24 à 30
Napoléon 1er tient ses promesses pécuniaires	GRANGIENS Francis	152	mars 2017	31 à 37
La semeuse : "impossible de gratter le téton"	MARECHAL Denis	152	mars 2017	38 à 50
Lettre expédiée par Ballon Monté de Paris	GRANGIENS Francis	152	mars 2017	52 à 57
Hôpitaux de Vendée en 1914-1918	GRANGIENS Francis	153	Juin 2017	13 et 14
Automates 2016 : LISA	BERTRON Merry	153	Juin 2017	15 à 21
Yankee Clipper - Première ligne aérienne régulière en Atlantique Nord	RAIMONDEAU Jacques	153	Juin 2017	22 à 24
Le Figaro 1883 : les Timbres Postes et la Timbromanie	KERDRAON Alain et GRANGIENS Francis	153	Juin 2017	25 à 33
BD : Les Légendaires dessinés par Patrick Sobral	MARTON Philippe	153	Juin 2017	34 à 39
Cachet spécial de La Roche-sur-Yon	GRANGIENS Francis	153	Juin 2017	57 à 58

Nous profitons de ce récapitulatif pour vous rappeler que les bulletins, des n°s 1 à 152, sont consultables, lors des réunions mensuelles, dans les reliures stockées en bibliothèque :

N° reliure	Bulletin n°	Date	Bulletin n°	Date	N°	N ^{bre} bulletins
1	1	déc-78	8	sept-80	1 à 8	8
2	9	déc-80	16	sept-82	9 à 16	8
3	17	déc-82	24	sept-84	17 à 24	8
4	25	déc-84	32	sept-86	25 à 32	8
5	33	déc-86	40	sept-88	33 à 40	8
6	41	déc-88	48	sept-90	41 à 48	8
7	49	déc-90	57	janv-92	49 à 57	9
8	58	mars-93	66	mars-95	58 à 66	9
9	67	juin-95	77	déc-97	67 à 77	11
10	78	sept-98	89	déc-00	78 à 89	12
11	90	mars-01	97	déc-02	90 à 97	8
12	98	mars-03	105	déc-04	98 à 105	8
13	106	mars-05	113	déc-06	106 à 113	8
14	114	mars-07	121	déc-08	114 à 121	8
15	122	mars-09	129	déc-10	122 à 129	8
16	130	mars-11	137	déc-12	130 à 137	8
17	138	mars-13	144	déc-14	138 à 144	7
18	145	mars-15	152	déc-16	145 à 152	8

Les 17 Cahiers Philatéliques réalisés par l'Amicale sont également visibles dans la bibliothèque sous forme de reliures :

N° reliure	Cahier n°	Date	Cahier n°	Date	N°	N ^{bre} cahiers
1	1	?	5	?	1 à 5	5
2	6	?	10	?	6 à 10	5
3	11	?	15	juin-96	11 à 15	5
4	16	?	17	oct-97	16 à 17	2

La liste des Cahiers Philatéliques vendéens est consultable sur le site de l'APY dans la rubrique bulletin.

NOUS RECHERCHONS POUR LA BIBLIOTHEQUE

Un grand projet : nous envisageons de scanner l'ensemble des bulletins de l'APY pour pouvoir les consulter sur notre site Internet. Pour cela, nous recherchons les bulletins n^{os} 1 à 46, puis 48 à 83. Si vous en disposez, et que vous souhaitez en faire don à l'Amicale, vous contribuerez à la réalisation de ce grand projet.

Nous sommes également intéressés, pour compléter, les collections de l'APY par des dons de revues et bulletins philatéliques :

- L'Echo de la Timbrologie : n^o 1835 (déc. 2009), n^{os} 1594 à 1604 (année complète 1988), 1570 à 1582 (année complète 1986) et avant 1977,
- La Philatélie Française : n^{os} 533 (12/1998 ou 01/1999), 562 (11/2001), 563 (12/2001), 565 (02 & 03/2002), 568 (06/2002) et avant 1976,
- Atout Timbres : n^{os} 155 (11/2010), 174 (07 & 08/2012), 179 (01/2013), 209 (10/2015) et avant 2006,
- La revue de l'ANCRE (association nantaise) : n^{os} 83 (05/1999), 84 (10/1999), 88 (01/2001), 116 (05/2010), 45 (01/1987) à 81 (10/1998) puis avant 1981,
- Le Monde des Philatélistes : n^{os} 295 (02/1977) à 300 (07 & 08/1977), 304 (12/1977) à 309 (05/1978), 318 (03/1979) à 321 (06/1979), 345 (09/1981), 373 (03/1984) à 410 (07 & 08/1987), 424 (11/1988) et avant 1977,
- Les feuilles Marcophiles avant 1978 et après 1999,
- Les bulletins de l'AFPT (me contacter pour avoir la mancoliste).

Si vous pouvez nous aider, contacter Jean-Marie LETERME lors des réunions mensuelles ou par courriel jm.leterme@orange.fr ou par téléphone au 02.51.37.97.67.

D'avance merci.

Jean-Marie LETERME

L'APY est abonné à la SCOTEM et cette association nous demande de passer les demandes suivantes. Des adhérents peuvent-ils y répondre ?

Recherche flammes « personnages célèbres de France », E.M.A. sur les thèmes Peinture, déménagements, vins, croix-rouge, tous docs (factures, empreintes, lettres à en-tête, flammes,...) de Clichy la Garenne (92) et Bouxwiller (67) ainsi que des timbres français détachés et sur lettres avec oblitérations petits chiffres 494 ou 589 et gros chiffres 889 et 1056. Enfin suis intéressé par des flammes drapeaux des USA, de Suisse, de Belgique et d'Allemagne. Ecrire à Michel Baltzer, 21 rue Léon Blum 92110 CLICHY.

Achète, vends, échange tous souvenirs liés à l'aviation et à l'aérostation française, toutes époques : carte postale, timbres, courriers, cachets tampons, affiches, vignettes, pubs, programmes, dépliants, oblitérations, médailles,...
Contacter Houé Pascal 4 place des prunelles 77120 COULOMMIERS le.pascal77@free.fr ou le.pascal77@gmail.com

Désire me séparer de mes nombreux doubles (flammes et TAD, Secap et aussi machines antérieures) et propose des envois à choix (port aller à ma charge) Adressez moi vos mancolistes: Jean-Claude Maillard 9 chemin de la brodeuse 88400 Gérardmer jclaudemaillard@free.fr

Vends *Catalogue des oblitérations mécaniques de France*, de Gérard Dreyfuss. 2^e édition, 1999. Cotations en Francs. Bon état : traces de pointage et quelques notes au crayon noir. 2 pages se détachent. Prix : 19 EUR + port 9 EUR Marc Nortier. 36 avenue Charles V. 94130 Nogent sur Marne. Tel 01 55 96 64 09

Recherche oblitérations RBV et SECAP de Haute Marne avec lignes ondulées. Faire offre à Claude Prestat, 59 rue Maréchal leclerc 52120 BRICON

Recherche flamme RBV de Langres avec texte caviardé « Langres / Expon agricole » de 1950. Faire offre à Robert Espinasse 10 rue du Patis 52200 CHATENAY MACHERON e-mail : monique.espinasse@wanadoo.fr

Nouveauté à La Poste

Le courrier augmenté.

On a vu apparaître cette appellation pour le timbre *L'Univers Connecté Concours Lépine*.



L'expression de "*courrier augmenté*" désigne généralement un support de marketing direct postal dont les capacités marketing et commerciales sont augmentées par un dispositif d'interaction digital le plus souvent activable par le biais d'un smartphone ou d'une tablette.

Le destinataire scanne le timbre et peut ainsi visualiser des animations en 3 dimensions, découvrir un objet ou regarder des vidéos, ou encore découvrir un environnement à 360°.

La Poste propose aux annonceurs de renforcer l'impact de leurs mailings, catalogues ou flyers.

(documentation La Poste)

Comment ça marche :

- * il faut utiliser un téléphone portable ou un smartphone ou une tablette,
- * il faut télécharger l'application "Courrier Plus" gratuite, fournie par La Poste,
- * il faut flasher le timbre,
- * vous avez accès à des informations sur l'évènement.

En flashant le timbre, on pouvait avoir accès en temps réel au palmarès du Concours Lépine.

Autres exemples :



*Festival BD à Amiens (80) :
en flashant un timbre, accès aux
informations sur le Festival.*



*Paris 2024 - Vente 15 mai 2017.
En flashant le timbre, accès au site :*

*"Soutenez la candidature de Paris pour
les Jeux Olympiques et Paralympiques
de 2024"*

Idées de SORTIE



LUÇON

Salle Plaisance

Dimanche
1^{er}
OCTOBRE

L'Amicale Philatélique
Luçonnaise

Organise le

**29^{ème} SALON
des COLLECTIONNEURS**

Cartes Postales - Monnaies - Philatélie
Voitures Miniatures - Livres Anciens - Vieux Papiers
Capsules de Champagne - Minéraux - Divers

Entrée Gratuite De 9h00 à 18h00
sans interruption

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : 02.51.30.06.12 – 02.51.56.04.58

Exposition de peinture toute la journée

Association **LES ARTS DE L'HERM**

Crédit Mutuel

1^{er} octobre 2017

Salle PLAISANCE

LUÇON (85)

Congrès du GPCO
21 et 22 octobre 2017
Espace DESCARTES
Availles-en-Chatellerault (86)



AVAILLES-en-CHÂTELLERAULT
21 & 22 octobre 2017
**Exposition
philatélique
régionale**

Entrée gratuite

Châtellerault—1541—les noces salées
mariage de Jeanne d'Albret

Logos: LA POSTE, odophile, and various philatelic associations.

Congrès du GPCO 2017

ENTRÉE GRATUITE

Espace DESCARTES - de 9h çà 17h.

Les 21 et 22 octobre 2017.

Congrès régional.
Grande Exposition Régionale.

Mini exposition de cartes postales
anciennes d'Availles.

Vente de timbres.

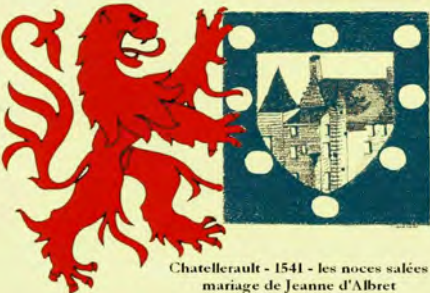
Stand de La Poste.

EXPOSITION PHILATELIQUE

**AVAILLES - en -
CHATELLERAULT**

21-22 octobre 2017

Vente de timbres
et de souvenirs



Chatellerault - 1541 - les noces salées
mariage de Jeanne d'Albret

CA CRÉDIT AGRICOLE
DE LA TOURAINE ET DU POITOU
www.ca-tourainepoitou.fr

 Congrès Philatélique les 21 et 22 octobre 2017
à Availles-en-Châtellerault
**Commande de
SOUVENIRS PHILATELIQUES**

Le comité d'organisation vous propose des souvenirs philatéliques




Le timbre représente Jeanne d'Albret lors de son mariage célébré contre son gré avec Guillaume de Clèves, à Châtellerault, en 1541

Carte (s) postale (s) avec timbre	X 3,00 euros	
Enveloppe (s) illustrée (s) avec timbre	X 3,00 euros	
Timbre de Jeanne d'Albret	X 1,50 euros	

Récapitulatif

Total souvenirs	
Frais de port (*)	
Montant total	

(*) frais de port :
1 à 2 souvenirs : 0,85 euros
2 à 6 souvenirs : 1,70 euros

La commande sera expédiée à :
Nom – Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Courmel :

A remplir et à renvoyer au plus tard le 10 octobre 2017 à
Christine Chaumont 3 place Descartes 86530 Availles-en-Châtellerault
Chèque à l'ordre de l'Amicale Philatélique Châtelleraudaise.

Bon de commande :
SOUVENIRS PHILATELIQUES